

LE DEVOIR

Vol. LXXXIV, no 38

MONTREAL, LE MARDI 16 FÉVRIER 1993

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Camil Samson, pure laine...

De Caouette à Chrétien, en passant par Ryan, Pierre Sévigny et André Arthur, ça donne une carapace

Gilles Lesage

Camil Samson est dans le décor politique depuis tellement longtemps que les gens sont tout surpris d'apprendre qu'il vient tout juste d'avoir 58 ans, ce qui en fait d'un an le cadet de son nouveau chef Jean Chrétien. Celui qui a été «dompté» par Réal Caouette pour devenir candidat libéral dans Québec-Est ne s'est donc pas échappé de la maison pour retraités qu'il annonce à la télé de la Vieille Capitale. Mais le renouveau promis ressemble à du recyclage de l'ancien servi à la moderne, comme la soupe.

À bien y penser, toutefois, l'ancien député créditiste de Rouyn-Noranda, qui a fait ses premières armes sous la férule de M. Caouette il y a 30 ans, devrait être aussi à l'aise avec son nouveau chef qu'avec son ancien mentor. Populistes l'un et l'autre, les deux p'tits gars de Shawinigan ont partagé, avec un égal bonheur et un plaisir évident, la même tribune référendaire, au printemps de 1980. Ils savaient pourfendre subtilement les séparatistes qui, c'est bien connu, ne cherchent qu'à se promener avec le *flag* du Québec sur le *hood* de leur char.

Il est vrai que, dans une incarnation antérieure, M. Samson dénonçait, la croix au cou, les libéraux qui nous amenaient au bord du précipice et un vote pour le Crédit social serait un pas en avant, tonna le tribun, intrépide. Mais c'était avant qu'il ne rencontre son chemin de Damas, peut-on dire, en la personne de M. Claude Ryan, qui l'a accueilli à bras ouverts dans le giron libéral, en octobre 1980. Ça ne l'a pas empêché de se faire battre par un jeune blanc-bec séparatiste, en avril suivant. Ni de se recycler dans le merveilleux monde de l'information, à titre d'animateur à la radio de CHRC, sous la coupe d'André Arthur. Quel périple quand même, de Caouette à Chrétien, en passant par Pierre Sévigny, Ryan et Arthur. Ça donne une carapace, n'est-ce pas?

Impayable Camil, qui a fait sauter le deuxième I et la troisième syllabe de son prénom parce qu'il en avait assez, à la petite école abitibiennaise, de se faire traiter de fille. Impayable Camil qui, en pleine controverse sur le manque «d'évolution» des citoyens de la Capitale — incapables d'élire un Noir, selon l'ancien maire Jean Pelletier — se présente comme un «Canadien authentique», bien un «Québécois pure laine». Remarquez qu'en plein Carnaval et au lendemain d'une tempête hivernale, ça se porte assez bien. Quoique, comme pour s'excuser, M. Samson dit que son expression est celle d'un homme «coloré». M. Boubacar Touré, qui aspire au même aréopage libéral, doit voir... rouge en entendant encore ce refrain folklorique.

En se présentant à Ottawa, dans un comté populaire de Québec — en gros, la Basse-ville — M. Samson tente donc, encore une fois, de réaliser un vieux rêve de jeunesse, avec l'aide, cette fois, du ministre Marc-Yvan Côté et des députés libéraux de la région, à peu près tous présents au ralliement de dimanche. Eux qui ne juraient naguère que par Mme Sheila Copps et vouaient M. Chrétien aux gémonies, voici que la bannière rouge les réunit à nouveau. Le chef libéral n'est guère populaire au Québec, moins que M. Mulroney, ce qui n'est pas peu dire. Qu'à cela tienne. Avec Camil, c'est la jeunesse éternelle. Sans compter M. Pelletier lui-même, qui fera probablement la lutte au ministre Gilles Loiselle dans Québec, et Clifford Lincoln, et les anciens ministres de Trudeau, qui font la cour au sénateur-organisateur rouge en chef Pietro Rizzuto. Quelle relève, mes aïeux!


Le contenu promis ressemble à du recyclage

Mais celle du Bloc québécois est-elle plus fringante? Et que dire du Parti québécois, qui recycle allégrement ses anciennes vedettes, à commencer par le bon docteur Camille Laurin qui, lui, revient dans la fournaise en dépit de ses 70 ans bien sonnés? A vrai dire, il n'est pas facile, il est même audacieux de se lancer en politique partisane, par les temps moroses qui nous affligent. A moins d'avoir la piqûre, comme dit si bien M. Samson, qui s'ennuie sûrement des grandes envolées et des dénonciations à l'emperte-pièce.

Le retour de M. Samson fera donc l'objet de gorges chaudes dans les milieux «in» et PC (non pas progressiste-conservateur, mais Politically Correct). Mais un populiste fier de l'être n'a-t-il pas plus de chances de se faire élire dans un comté populaire, surtout que les beaux esprits préfèrent faire de savantes analyses? C'est tout ce qu'on attend, probablement, de M. Samson, qui ne demande qu'à faire son tour de piste, en riant de toutes ses dents, aux Communes.

Mais M. Mulroney a probablement raison: la présence de M. Chrétien, en face de lui, reste la meilleure raison de s'accrocher au pouvoir, du moins au Québec. Avant même que Camil Samson tente à son tour de faire du neuf avec du vieux. Avec son nouveau chef, il veut sûrement contribuer à chasser l'humeur maussade et frileuse des...Québécois pure laine!

INDEX

Actualités.....A2	Édito.....A6	
Agenda culturel B7	Idées.....A7	
Avenir.....B1	Le Monde.....B3	
Avies publics.....B2	Montréal.....A3	
Annonces classées.....B4	Mots croisés.....B4	
Culture.....B8	Politique.....A4	
Economie.....A5	Sports.....B6	Météo Neige Max.: -5 Détails en B2

L'ÉCONOMIE

Pas de récession pour le Mouvement Desjardins

PAGE A-5



LE MONDE

L'Europe veut freiner les mouvements migratoires

PAGE B-3

POLITIQUE

Éliminons les dédoublements, clame le PQ

PAGE A-4



L'exemple à ne pas suivre



PHOTO JACQUES NADEAU

L'EXEMPLE à ne pas suivre: cette jeune fille traverse la rue juste devant un autobus scolaire, hors de l'angle de vision du chauffeur. Une des recommandations du rapport Boudliane est d'équiper le transport scolaire d'autobus permettant au chauffeur une visibilité devant et sur les côtés du véhicule. Nos informations en page A-2.

Sommet Canada-Mexique sur l'ALENA

La balle est dans le camp des É.-U.

MANON CORNELIER
DE LA PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le Canada et le Mexique sont prêts à entreprendre la négociation d'accords parallèles à l'entente de libre-échange nord-américain.

Mais ils n'attendent qu'une chose: savoir ce qu'entendent faire les Américains.

C'est ce qu'on a indiqué hier les ministres canadien et mexicain du Commerce extérieur,

réunis à Ottawa dans le cadre de la neuvième rencontre du comité ministériel mixte Canada-Mexique.

«La balle est du côté des Américains plutôt que du côté des Mexicains ou des Canadiens. Les négociations vont débiter quand les Américains auront formulé leur position... Nous sommes prêts à bouger dès qu'ils le sont», a déclaré le ministre Michael Wilson lors d'une

VOIR PAGE A-8: ALENA

Une session d'initiation pour les cégépiens indécis

JEAN-ROBERT SANSAÇON
LE DEVOIR

La ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Lucienne Robillard, entend introduire une session collégiale exploratoire pour les élèves fraîchement diplômés du secondaire qui ne savent trop dans quel programme s'orienter.

C'est du moins ce que LE DEVOIR a appris dans la saga des révélations qui se poursuivent concernant le projet de réforme des cégeps.

Cette proposition d'une session d'initiation viendrait répondre aux critiques souvent faites entendues selon lesquelles plusieurs élèves qui ne savent trop dans quel programme d'étude s'inscrire envahissent massivement le programme plus ouvert

des sciences humaines, avec les taux d'abandon élevés qui s'ensuivent.

Si le projet de la ministre se concrétise, un élève pourra désormais suivre une session allégée de cinq cours au lieu de sept, uniquement des cours de formation générale, qui lui permettront d'avoir une vue d'ensemble de ce qu'est l'enseignement collégial.

Puisque ces cours seraient les mêmes que ceux suivis par les autres étudiants, leur particularité étant d'être concentrés sur une même session plutôt que répartis sur les deux années d'un programme régulier, ils seraient crédités aussitôt son choix de programme précisé. Par ailleurs, l'élève inscrit à cette session d'initiation bénéficierait d'un

VOIR PAGE A-8: CÉGEP

Les syndicats à la rescousse de la SSQ

La mutuelle d'assurance-vie refuse de passer sous le contrôle de Desjardins

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Coiffant une offre du Mouvement Desjardins, la CSN et la CEQ se sont portées à la rescousse de la mutuelle d'assurance-vie SSQ avec l'aide d'un financement du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ), a appris LE DEVOIR de diverses sources.

Le conseil d'administration de la SSQ a approuvé cet apport de capital des deux centrales syndicales et le financement du Fonds de solidarité, plutôt que d'accepter de voir le contrôle de la compagnie passer à Desjardins.

Mercredi matin, l'inspecteur gé-

ral des institutions financières du Québec, Jean-Marie Bouchard, renoncera la direction de la SSQ pour étudier la transaction, a-t-il confirmé hier. On sait que l'inspecteur général suivait la situation de près et avait réclamé de la SSQ qu'elle se recapitalise pour un montant approchant les 30 millions\$. Dans un premier temps, à la fin de l'année dernière, le Fonds de solidarité avait consenti à fournir la moitié de cette somme.

La SSQ gardait hier un mutisme étanche, son président Pierre Genest refusant de parler officiellement au DEVOIR. De son côté, le porte-parole du Fonds de solidarité,

VOIR PAGE A-8: SSQ

Sensations fortes ou santé sans faille?

Malgré l'ère du sida, les étudiants ont toujours des relations sexuelles à risque

DANNY VEAR
LE DEVOIR

Bien informés sur le sida et ses modes de transmission, les étudiants universitaires montréalais continuent d'avoir des relations sexuelles à risque, sans condom. Pourquoi? Les étudiants seraient plus préoccupés par une quête de sensations fortes que par le rêve d'une santé sans faille.

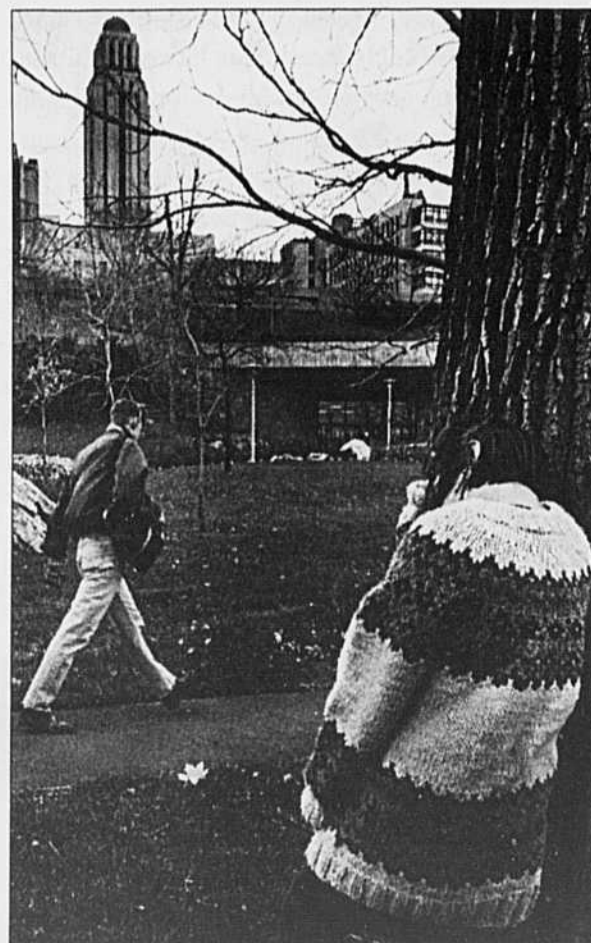
C'est ce que révèle une vaste étude du département de sexologie de l'UQAM portant sur les facteurs de risque du comportement sexuel des étudiants universitaires de Montréal. L'enquête a été menée auprès de 1475 étudiants des universités de Montréal, du Québec à Montréal (UQAM), McGill et Concordia. Agés entre 17 et 30 ans, les étudiants devaient répondre à un questionnaire complet sur leurs habitudes de vie, notamment leur vie sexuelle. Environ 25% des répondants étaient anglophones.

«Il ne sert à rien de dire aux étudiants qu'une relation sexuelle non protégée, c'est dangereux pour leur santé. Dans leur vie sexuelle, les étudiants obéissent à une autre rationalité, un peu la même que celle qu'ils

ont lorsqu'ils fument la cigarette, lorsqu'ils prennent des drogues ou de l'alcool. Dans tous les cas, ils connaissent les risques pour leur santé mais préfèrent jouer avec la mort», explique Joseph Levy, professeur de sexologie de l'UQAM, coordonnateur de l'étude.

Les étudiants les mieux informés des risques qu'ils peuvent courir seraient également ceux qui adoptent les comportements les plus risqués dans leur vie, révèle l'étude.

L'étude évalue le «coefficient d'activités sexuelles hasardeuses» des étudiants. Indice complexe, ce coefficient exprime le facteur de risques des étudiants. Il tient compte notamment du nombre de partenaires et de la fréquence de l'usage du condom. Il tient compte également de certaines habitudes de vie, no-



Une étude menée par le département de sexologie de l'UQAM auprès de 1475 étudiants des universités montréalaises révèle que même s'ils connaissent les risques d'une relation sans condom, les étudiants, comme les fumeurs, préfèrent jouer avec la mort.

PHOTO JACQUES NADEAU

VOIR PAGE A-8: SIDA

• LES ACTUALITÉS •

Bouliane propose, Québec dispose

Ses deux principales recommandations sur le transport scolaire ne seront pas suivies

D'APRÈS LA PRESSE
CANADIENNE

Dans son rapport final sur la sécurité dans le transport scolaire, le coroner Marc-André Bouliane n'en démord pas: la présence d'un adulte, qu'il soit bénévole ou rémunéré, s'impose à bord de chaque autobus transportant des écoliers âgés de cinq à huit ans, sur tout le territoire québécois.

Le coroner croit, en plus, que le ministère des Transports devrait définir un minimum de règles de sécurité que devront obligatoirement ap-

pliquer les commissions scolaires. Mais les deux principaux responsables du transport scolaire, le ministère québécois des Transports et la Fédération des commissions scolaires du Québec, n'ont pas l'intention de suivre ces deux recommandations.

On peut s'attendre à ce que ces refus suscitent de vives réactions du Mouvement pour la sécurité des enfants dans le transport scolaire dont la présidente rencontrait, hier, le Protecteur du citoyen.

Dans son rapport de quelque 75 pages, le coroner Bouliane écrit que

la preuve constituée par le témoignage de 265 témoins a clairement démontré que la sécurité des enfants du Québec sur le chemin de l'école ne pouvait être laissée à l'appréciation discrétionnaire de chaque commission scolaire.

«Il existe au niveau des commissions scolaires un cafoillis administratif qui rend pratiquement impossible toute démarche de la part des parents», peut-on lire dans le rapport rendu public hier.

Le coroner enjoint le ministre des Transports Sam Elkas à cesser «de créer des comités, de faire des ex-

pertises inutiles avec l'argent des contribuables ou encore des discours politiques qui relèvent bien plus des promesses électorales que d'une véritable volonté d'agir et qu'il prenne vraiment ses responsabilités en appliquant les vraies solutions qui régleront le problème une fois pour toutes».

L'examen des 29 décès survenus dans le transport scolaire au Québec depuis 1986 a permis de mettre en lumière qu'à chaque fois qu'un enfant a été écrasé par l'autobus scolaire, le chauffeur n'a pas vu l'enfant, note le coroner.

Cette constatation l'incite à recommander que la flotte des autobus scolaires soit dorénavant renouvelée avec des véhicules permettant au chauffeur d'avoir une visibilité directe sur les enfants à l'avant et sur les côtés de l'autobus.

«Les autobus scolaires qui transportent nos enfants en 1993 comportent plusieurs angles morts susceptibles d'entraîner des blessures et des décès chez ces derniers», dénonce-t-il.

Refus de Elkas
Mais, dans un communiqué émis

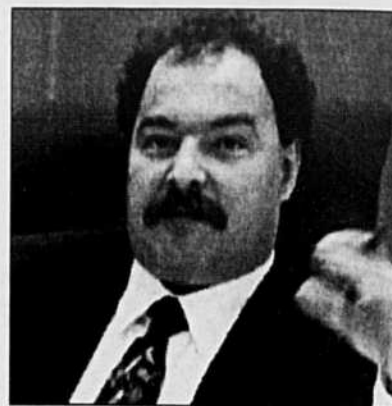


PHOTO ARCHIVES
Les deux principales recommandations du rapport du coroner Marc-André Bouliane sur le transport scolaire ne seront pas suivies.

en fin d'après-midi, le ministre Sam Elkas signale que «tout le système du transport scolaire est basé sur la responsabilité du milieu local tant du point de vue de la gestion financière que de l'admissibilité au transport».

Cette position est conforme à celle de la présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ).

«Le Québec est trop différent d'un point à l'autre pour avoir un cadre réglementaire strict traitant les commissions scolaires sur le même pied», a commenté Mme Diane Drouin.

«Le coroner devrait apprendre à faire confiance aux commissions scolaires», a-t-elle ajouté.

La même fin de non-recevoir est réservée par le ministre Elkas et Mme Drouin à la recommandation voulant qu'un brigadier adulte se trouve dans tout autobus transportant des écoliers de cinq à huit ans.

Le ministre Elkas considère que le système de brigadiers scolaires par lequel des enfants fréquentant le secondaire s'occupent des plus jeunes ainsi que le recours à des prestataires d'aide sociale «constituent une solution intéressante».

Pour sa part, la présidente de la FCSQ estime que «cette décision appartient aux administrateurs de chacune des commissions scolaires qui connaissent les particularités de leur territoire, s'il est urbain ou rural, si l'autobus circule dans un rang ou dans une zone dangereuse, dans un quartier résidentiel ou encore dans un centre-ville».

Mme Drouin parle de la possibilité de «mettre en place des expériences avec des brigadiers adultes, rémunérés ou pas».

A la recommandation voulant que la flotte d'autobus actuelle cède la place au fil des ans à des autobus permettant au chauffeur de voir devant lui et sur les côtés du véhicule, le ministre Elkas ne souffle mot. Il signale que des études techniques sont actuellement menées quant à l'angle de vision des autobus d'écoliers, des angles morts, de la performance des miroirs et des bras d'éloignement.

De son côté, la porte-parole du Mouvement pour la sécurité des enfants dans le transport scolaire, Lise Beauchamp, s'est montrée satisfaite de ce que le coroner ait fait ressortir «le droit des enfants à la sécurité et à l'intégrité physique, comme le prévoit les Chartes des droits».

«L'Etat doit prendre sa responsabilité de mettre en place un cadre législatif», a affirmé Mme Beauchamp.

Cette dernière rencontrait hier le Protecteur du citoyen qui enquête sur la plainte portée par elle, en novembre dernier, sur le transport non sécuritaire des écoliers du primaire.

Le coroner Bouliane a aussi récemment été entendu par Me Daniel Jacoby, Protecteur du citoyen.

Les policiers dénoncent le projet de loi 74

PRESSE CANADIENNE

La Fédération des policiers du Québec (FPQ) dénonce la médiation qu'apporterait au régime de négociations le projet de loi 74; l'étude de ce texte s'amorce aujourd'hui en commission parlementaire, à Québec.

Jugeant la médiation lourde et coûteuse, l'organisme regroupant 4567 policiers municipaux (tous, sauf ceux de la CUM) signale que cette nouvelle étape ira s'intercaler dans les négociations avec les employeurs.

Un syndicat de policiers et une municipalité peuvent déjà, avant de s'en remettre à un arbitre, aller devant un conciliateur, mais il a pratiquement peu de pouvoirs, la loi interdisant autant la grève que le lock-out des policiers, disait hier en conférence de presse Jean-Guy Roch, président de la FPQ.

La loi 74 donnerait jusqu'à 60 jours à un médiateur pour rapprocher les parties après quoi, faute d'une entente, la décision de l'arbitre serait sans appel comme cela est déjà le cas.

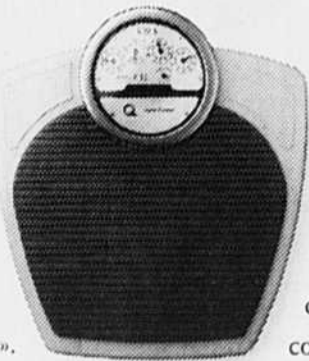
«L'Union des municipalités du Québec (UMQ) et certains élus, avec la complaisance du gouvernement, affirme M. Roch, veulent modifier à leur avantage un régime qui a fait ses preuves, croyant réduire les coûts.»

Le bill 74 prévoit qu'un arbitre «devra considérer les conditions de travail dans des municipalités semblables» alors que la loi actuelle réfère à celles dans «des entreprises similaires», ce qui changerait tout, croit la FPQ.

Il existe une façon plus simple d'économiser de l'énergie.



Les clients d'Hydro-Québec qui ont participé au programme ÉCOKILO le savent bien. Grâce à ÉCOKILO, plus d'un million de foyers ont appris comment diminuer leur consommation d'énergie pour réaliser des économies appréciables, sans pour autant réduire leur confort. Bien entendu, il ne suffit pas seulement de remplir le questionnaire. Encore faut-il mettre en pratique les recommandations contenues dans le rapport de votre «condition énergétique». Et mettre en place les articles économiseurs d'énergie que vous avez reçus. Pratiques et avantageux, ils s'installent en un tournemain.



Ceux qui n'ont pas participé au programme ÉCOKILO la première fois peuvent maintenant se reprendre. En effet, ils ont reçu ou recevront bientôt un second questionnaire ÉCOKILO*. Si vous êtes de ceux-là, vous n'avez qu'à le remplir — quelques minutes suffisent — et à nous le retourner. Vous pourrez ainsi bénéficier vous aussi d'un rapport d'analyse de votre consommation d'énergie, de conseils pratiques pour économiser et recevoir, à titre gratuit, trois articles économiseurs d'énergie. Vous avez tout à gagner à perdre vos kilowattheures en trop.

Pour en savoir plus sur le programme ÉCOKILO, composez le 333-KILO pour la région de Montréal et, sans frais, le 1 800 567-KILO partout ailleurs au Québec.

*Pour être admissible au programme ÉCOKILO, il faut habiter à la même adresse depuis au moins 12 mois.

ÉCOKILO

Programme d'analyse de la consommation d'énergie des ménages

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

ÉVITONS LE GASPILLAGE

Hydro-Québec

LE DEVOIR

MONTRÉAL

Il est possible de rénover l'Hôtel-Dieu

C'est ce que veut démontrer ce matin une coalition d'opposants au déménagement

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

La coalition pour le maintien de l'Hôtel-Dieu au centre-ville ajoutera ce matin un autre chapitre à la saga mouvementée du déménagement de l'institution, alors qu'on publiera un rapport qui veut démontrer la possibilité de rénover l'Hôtel-Dieu sur son site actuel.

Selon nos informations, la coalition, rassemblée autour de la Chambre de commerce de Montréal, voudrait prouver qu'il est possible d'obtenir les espaces adéquats en respectant la hauteur des édifices actuels et en construisant des espaces souterrains.

La coalition des opposants au déménagement a mis sur pied en décembre dernier deux comités d'experts québécois, l'un consacré à l'aménagement, l'architecture et l'urbanisme et l'autre s'occupant des aspects médical, scientifique et universitaire, qui auraient étudié la possibilité de doter l'hôpital, sur son site actuel, des installations les plus modernes.

Même si la décision de déménager l'hôpital dans le quartier Rivières-des-Prairies est officiellement prise par

le gouvernement du Québec depuis le printemps dernier, la résistance est telle que le ministre de la Santé doit sans cesse réviser ses stratégies. Ainsi, en décembre il rendait public un document de plus de 200 pages qui voulait répondre aux arguments avancés par le comité consultatif sur l'avenir de l'hôpital, un comité présidé par Michel Yergeau qui avait sévèrement critiqué la décision gouvernementale dans un rapport publié à l'automne.

Mais en voulant mettre fin au débat, le ministre Marc-Yvan Côté a donné de nouvelles armes aux opposants de différents milieux montréalais, qui ont beaucoup critiqué les données gouvernementales sur le nombre de lits d'hôpitaux actuels et futurs dans le centre-ville de Montréal (et la définition même que le gouvernement donne du centre-ville).

Des chercheurs ont par ailleurs accusé le Centre de recherche de l'Hôtel-Dieu, qui a fourni des données pour le rapport ministériel de décembre, d'avoir falsifié les listes officielles des publications de l'Institut de recherches cliniques de Montréal afin de démontrer que les liens entre le Centre de recherche et l'Institut étaient moins impor-

tants qu'on pouvait le croire.

Parmi les autres développements survenus depuis deux mois, le président de la Chambre de commerce de Montréal Bernard Roy brandissait la menace d'une intervention juridique pour bloquer le projet, alors qu'au cabinet du ministre Côté, on admettait commencer à chercher d'autres terrains pour loger l'hôpital, puisque la Ville de Montréal refuse de céder le terrain initialement convoité. Il semble qu'on étudie particulièrement des espaces disponibles autour de l'Hôpital pour enfants Rivières-des-Prairies.

Les opposants se recrutent un peu partout dans le tissu social montréalais, ce qui donne lieu à une véritable bataille entre les intérêts montréalais et l'«indifférence» du pouvoir installé à Québec. Mais on compte aussi un groupe de cliniciens-chercheurs de l'hôpital qui intervenaient en décembre dernier dans les pages de l'*Actualité médicale* pour soutenir que si l'Hôtel-Dieu ne déménageait pas dans des installations de pointe pour devenir le premier véritable centre hospitalier universitaire au Québec, il risquerait de disparaître... et de menacer l'avenir même de la faculté de médecine de l'Université de Montréal.

Pneus transformés en biogaz

Une petite société se distingue

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Le Groupe nouvelle biologie internationale (GNBI), une petite société de Montréal, a reçu l'approbation de Ville des Laurentides pour construire sur son territoire un système de compostage si puissant qu'il peut même, aux dires de son promoteur, transformer des pneus en biogaz en utilisant des bactéries «mutantes», c'est-à-dire issues de modifications génétiques.

Les biogaz ainsi obtenus dans ce «réacteur» biologique, qui est une version moderne du procédé archaïque de fermentation thermophile en l'absence d'oxygène (anaérobie), sont ensuite utilisés pour produire de l'énergie, électrique ou sous forme de chaleur directement utilisable.

Le procédé en étant un de production de biogaz par fermentation, le ministère de l'Environnement du Québec a décidé de ne pas le considérer comme un procédé d'élimination de déchets, ce qui lui évitera le détour d'une évaluation environnementale dans le cadre d'une audience publique. C'est du moins ce qu'écrivait en 1990 le responsable de la Direction des évaluations environnementales du ministère, M. Yves Pagé.

Selon le porte-parole du GNBI, M. Charles-Yvon Roy, le procédé, breveté au Canada et aux États-Unis, est capable de s'attaquer avec succès non seulement à des déchets domestiques mais à des vieux pneus à condition qu'ils soient préalablement déchiquetés. Il faut, bien entendu, ajouter à la recette une bonne portion de matières organiques, question de stimuler l'appétit des bactéries avec quelque chose de plus appétissant.

Les pneus sont formés de matière organique qui peut être transformée en biogaz par ce procédé dans ce que M. Roy décrit comme une sorte d'«autoclave», dont le volume varie selon les besoins.

La récente politique annoncée par Québec pour financer le recyclage des vieux pneus ou leur transformation en énergie «augmente sensiblement» l'intérêt d'un tel projet, dit-il.

Entre 50 et 85 cents
par tonne de pneus

Québec accordera entre 50 et 85 cents par tonne de pneus recyclés. Il donnera, via Recyc-Québec, quelque 60 cents la tonne pour la «valorisation énergétique» des pneus, ce qu'un des principaux groupes environnementaux québécois, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), a vigoureusement dénoncé. Pour ce groupe, ce sont surtout les cimenteries qui vont empêcher les millions de programme en brûlant les pneus dans leurs fours à clinker. C'est d'autant plus injuste, selon l'UQCN, que chaque pneu brûlé fera épargner du combustible coûteux à ces entreprises.

Selon M. Roy, des tests effectués récemment par la société américaine ABE's, la propriétaire du procédé, indiquent que ce type de biodégradation ne laisse que 7% de résidus, soit principalement le nylon, le Kevlar, l'acier et quelques autres substances «inconnues» que les manufacturiers utilisent dans leur recette. Il s'agit souvent de métaux lourds toxiques...

Le procédé peut, par contre, s'en tenir au compostage des ordures ménagères, comme ce sera le cas dans la paroisse de Saint-Lin, à Ville des Laurentides. Un système de tri aura préalablement extrait les déchets non biodégradables.

Jamais le dimanche



PHOTO JACQUES NADEAU

UNE CATHOLIQUE a le droit de refuser de travailler le dimanche, a tranché hier le Tribunal des droits de la personne. Le grand magasin Eaton, de Montréal, devra donc verser 3900\$ à son employée, Mme Yolande Smart, et la réintégrer à son personnel régulier. En 1990, les grands magasins ont obtenu le droit d'ouvrir les dimanches de décembre. Mme Smart, qui est vendeuse chez Eaton depuis 1966, avait alors refusé d'être mise à l'horaire en opposant sa foi et ses activités religieuses. Elle fut suspendue puis rétrogradée au poste d'employée occasionnelle. Elle porta alors sa cause devant le tribunal, défendue par l'avocat bien connu Julius Grey. Jurisprudence à l'appui, la cour affirme maintenant que Eaton a clairement porté atteinte à l'exercice de la liberté de religion. Mais la démarche de Mme Smart, cousine du ministre québécois de l'Industrie et du Commerce Gerald Tremblay, avait déjà porté quelques fruits. Depuis décembre, la loi sur l'ouverture des commerces stipule expressément qu'un employé peut refuser de travailler le dimanche. Ce qui n'empêchait pas Mme Smart, hier, de laisser éclater sa joie.

L'embâcle glisse, mais les bateaux restent immobilisés

LAURENT SOUMIS
LE DEVOIR

À 14h35, hier après-midi, le brise-glace Terry Fox de la Garde côtière canadienne est parvenu à percer la muraille de glace sur le Saint-Laurent qui, depuis plusieurs jours, paralyse la circulation sur la voie maritime et entraîne moult inondations dans les municipalités riveraines.

«La voie maritime est loin d'être ouverte; 20 bateaux sont toujours immobilisés; et il est difficile de savoir ce qu'il adviendra au cours des prochaines heures», a mis en garde M. Richard Lessard, porte-parole de la Garde.

Pour l'heure, l'embâcle sur le fleuve glisse doucement sur les eaux du Saint-Laurent en direction du lac Saint-Pierre.

Un porte-parole de la Sécurité civile, M. Jean-Pierre Corneau, a indiqué au DEVOIR que les principaux in-

tervenants en cas de sinistre demeuraient en état d'alerte en prévision d'une nouvelle tempête de neige attendue ce soir sur la région de Montréal.

«Le nordet ne nous aidera pas en poussant la glace par en haut (du fleuve), a ajouté M. Lessard. On a autant besoin de ça que d'un mal de tête.»

Entre temps, les brise-glaces de la Garde côtière canadienne continuent d'accompagner et de faciliter le mouvement des glaces.

Dans plusieurs municipalités riveraines, le niveau des eaux est demeuré stable depuis 11 heures hier matin; d'autres ont enregistré une baisse des niveaux.

«C'est lent, mais constant», a expliqué M. Corneau.

À Lanoraie et Lavaltrie, par exemple, des citoyens ont pu observer de visu depuis les rives le ballet des glaces attestant de l'ouverture du chenal.

Toutefois, hier après-midi, 54 habitations situées entre Repentigny et Berthier, de même que quatre

autres situées dans le quartier montréalais de Pointe-aux-Trembles, subissaient encore l'outrage des inondations.

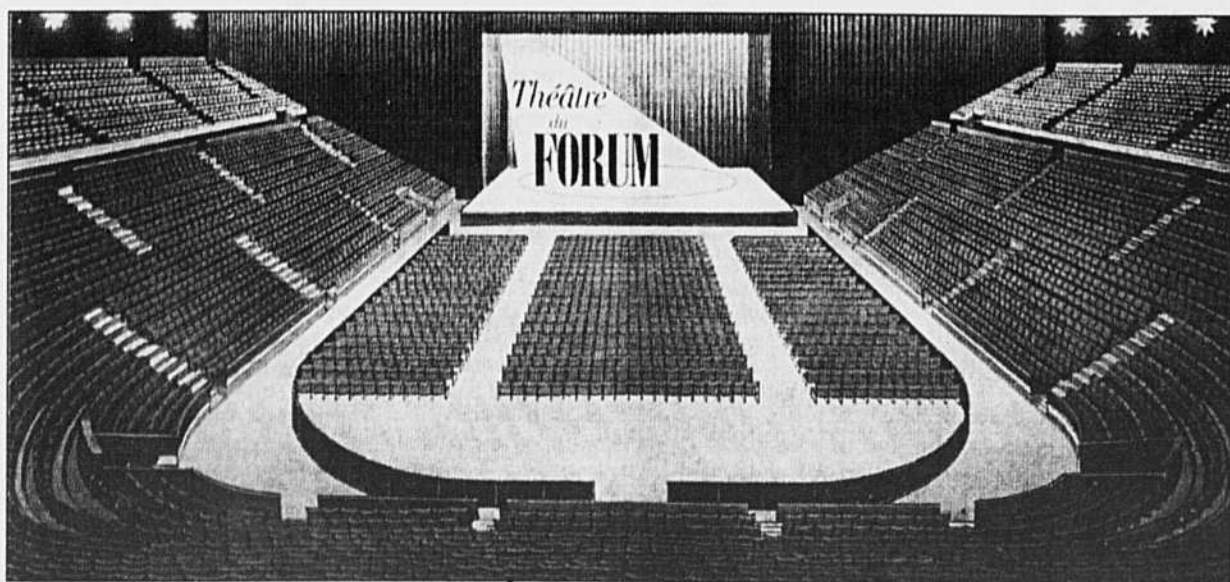
Dans ces résidences, on enregistrerait des niveaux d'eau au sous-sol variant entre deux pouces et six pieds. La plupart du temps, la crue atteignait de un pied à un pied et demi de hauteur.

Les municipalités les plus touchées sont Repentigny, Lanoraie et Saint-Sulpice.

Malgré les signes encourageants, les autorités civiles demeurent en état d'alerte en raison des généreuses précipitations de neige, entre 15 à 25 centimètres, annoncées pour la fin de journée aujourd'hui dans la région de Montréal.

L'accumulation de neige, conjuguée aux vents dont la vélocité variera de 30 à 60 kilomètres à l'heure, risque de provoquer le recul des glaces et la formation d'un nouvel embâcle.

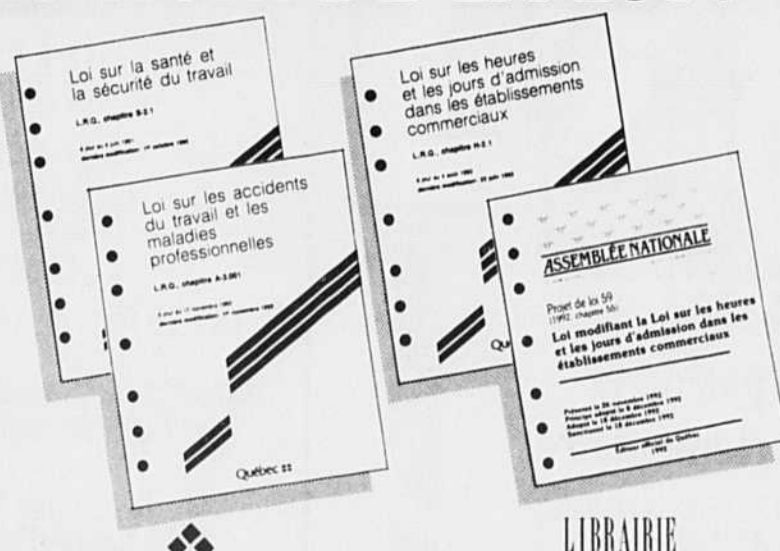
Le Forum deviendra salle de spectacles



L'ACTUEL Forum, qui sera délaissé au prix du «Nouveau» à l'automne 1995 par son acteur principal, le club de hockey Canadien en l'occurrence, a entamé son opération recyclage, en annonçant, hier, la création d'une nouvelle salle de spectacle. «Le Théâtre du Forum», taillé à même le présent amphithéâtre d'une capacité d'au-delà de 16 000 places, pourra accueillir 5 500 spectateurs. Céline Dion sera la première, début avril, à s'y produire.

AU NOM DE LA LOI!

Québec ::



Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux
3,25\$

Loi modifiant la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux
3,15\$

Loi sur la santé et la sécurité du travail
8,35\$

Loi sur les accidents et les maladies professionnelles
18\$

Les lois et les règlements québécois les plus demandés sont disponibles en librairie.

LIBRAIRIE PAPETERIE
LE BOUQUIN

395, boul. Cartier, Laval (Québec) H7N 2K8 (514) 688-6036

LIBRAIRIE
LE FURETEUR

615, ave Victoria Saint-Lambert (Québec) J4P 3R4 (514) 465-5597

CONCESSIONNAIRES
DES PUBLICATIONS
DU QUÉBEC



LE DEVOIR

POLITIQUE

Commission sur les finances publiques

Le PQ accuse les libéraux d'évacuer le débat

Le gouvernement pourrait couper en éliminant les dédoublements avec Ottawa

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE
QUÉBEC

Si le gouvernement du Québec cherche où couper des dépenses, pourquoi n'a-t-il pas mis à l'ordre du jour de la commission parlementaire sur le financement des services publics, qui prend fin vendredi, l'étude du coût des dédoublements et des chevauchements de programmes entre Québec et Ottawa?

Le Parti québécois estime qu'il s'agit là d'un oubli majeur qui devrait être réparé par la prolongation des travaux de la commission.

Il s'agit, aux yeux des députés péquistes Pauline Marois, Jacques Léonard et Jean Fillion, de l'une des lacunes de la commission parlementaire. Ils accusent le gouvernement de s'adonner à un simple «conditionnement politique» ayant pour but de préparer les esprits à de sombres compressions budgétaires au printemps.

Le débat est évacué, se plaignent-ils.

«On nous dit: "permettez-nous de couper et laissez-nous vous dire où". Il n'y a pas de débat; la commission est inutile», déplore Jean Fillion.

Le PQ évalue, sur la foi d'études antérieures dont celle de la Commission Bélanger-Campeau, que des économies de l'ordre de 1,5 à 2 milliards de dollars par an seraient possibles en éliminant les chevauchements.

Ces économies, déclare la députée Pauline Marois, pourraient éviter de remettre en cause «des services essentiels» entre autres dans le domaine social.

«Je ne dis pas qu'il ne faut pas rationaliser les services au Québec, dit-elle. Mais on le fait depuis 10 ans. On peut peut-être se permettre d'examiner l'impact des dépenses d'un autre gouvernement».

Parmi les impacts des dépenses fédérales, ajoute Jacques Léonard, il y a le niveau de la dette, qui se répercute directement à la hausse sur les taux d'intérêt, auxquels le gouvernement du Québec est soumis



PHOTO ARCHIVES
Pour Pauline Marois, les économies réalisées par Québec pourraient lui permettre d'éviter de remettre en cause «des services essentiels».

pour ses propres emprunts. Les trois députés péquistes ont présenté hier un projet de motion pour que les travaux de la commis-

sion soient prolongés de deux semaines afin d'étudier cette question des chevauchements, d'une part, et d'autre part, de permettre aux députés d'interroger les représentants du gouvernement et débattre des solutions qu'ils préconisent.

Le gouvernement a déposé un document *Vivre selon nos moyens*, le 15 janvier, soit à la limite du dépôt des mémoires. Il a publié une synthèse des opérations des dépenses la veille du dépôt des audiances. «Il a été impossible de débattre de ces documents», dit M. Léonard.

Les députés demandent également au président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, de rendre disponibles les études réalisées, lors de l'étude du projet de loi 150, par divers ministères sur le chevauchement et le dédoublement.

M. Johnson a répliqué qu'il voyait essentiellement dans ces propositions des «mesures dilatoires».

Mulroney à la rescousse de Crosbie

MANON CORNELLIER
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Prenant la défense de son ministre des Pêches et Océans John Crosbie, le premier ministre Brian Mulroney a mis sur le compte de l'humour les propos controversés de M. Crosbie sur le harcèlement sexuel.

«Le ministre est comme nous tous lorsque nous tentons à l'occasion d'être amusants.

«Nous disons des choses qui, prises hors contexte, peuvent être mal interprétées», a répondu le premier ministre hier aux députés libéraux Sheila Copps et David Dingwall, les accusant de vouloir déformer la réalité.

«Le ministre a, tout au long de sa carrière, fait preuve d'un engagement sérieux envers la promotion de la condition féminine au Canada, comme la promotion des femmes dans la magistrature fédérale», a souligné le premier ministre.

C'est lors d'un discours prononcé jeudi dernier devant des gens d'affaires de Terre-Neuve que M. Crosbie a tenu les propos controversés.

Se moquant des opposants au projet de loi sur l'assurance-chômage, il a dit que les gens l'auraient su s'il avait eu «la faveur» d'être harcelé.

Ces commentaires ont aussitôt soulevé un tollé à Ottawa vendredi, l'opposition exigeant sa démission. De leur côté, le vice-premier ministre Don Mazankowski et la ministre des Affaires extérieures Barbara McDougall l'ont défendu.

Pour sa part, la ministre responsable de la situation de la femme Mary Collins parlait de propos «regrettables».

Quant au premier intéressé, il n'est pas question qu'il s'excuse. En fait, chaque fois qu'un journaliste y a fait allusion hier, il s'est emporté.

«Je ne vais pas me soumettre ou me laisser décourager par cette censure menée par certaines femmes», a-t-il lancé avec vigueur.



ROBIC

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS
DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
55, St-Jacques, Montréal, QC H2Y 3K2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 98 R-O-B-I-C
La maîtrise des intangibles

Pourquoi votre prochain PC devrait être un Mac.

Tout Macintosh peut lire les disques de format MS DOS, il peut aussi faire fonctionner des logiciels de votre PC tels: Word Perfect 5.1, Lotus 1-2-3 et bien d'autres! De plus, le Mac est tellement plus facile à apprendre et à utiliser!

L'évolution continue au



Le Salon des Solutions Macintosh à l'Hôtel Hilton Aéroport Dorval

ADMISSION GRATUITE!

le 18 / 19 fév., de 10h à 20h • le 20 fév., de 10h à 17h

Courez la chance de gagner un PowerBook, ou l'un des nombreux prix de présence!

Le Centre Macintosh
microserv



Service personnalisé depuis 1982

Concessionnaire autorisé

Dorval: 950, chemin Herron • TÉL.: 636-5127 • FAX: 636-9547
Laval: 3240, boul. St-Martin Ouest • TÉL.: 681-2030 • FAX: 681-9762

Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer Inc. Macintosh et Mac sont des marques de commerce de Apple Computer Inc.

Ciaccia pourfend les opposants à l'ALENA

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE
QUÉBEC

Tandis que l'Ontario part en guerre contre l'ALENA, le NPD promet de l'abolir et le Parti libéral fédéral de le renégocier, Québec prend pour acquise sa ratification d'ici au 1er janvier 1994 et invite les Québécois, déjà, à prendre les moyens pour «en tirer profit».

Le ministre des Affaires internationales, M. John Ciaccia, ne pense que du bien de cet Accord de libre-échange nord-américain. Il le dit sur les 96 pages d'un document rendu public hier en vue d'une commission parlementaire à ce sujet débutant le 9 mars.

Ceux qui s'opposent à la ratification de l'entente paraphée par les chefs des gouvernements du Canada, des États-Unis et du Mexique le 17 décembre, «vivent dans le passé», a-t-il accusé en conférence de presse.

Si, en Ontario, le gouvernement Rae a décidé de partir en guerre contre l'entente, c'est parce qu'on «ne pense pas à l'avenir», dit-il. Le protectionnisme n'a jamais protégé les emplois. On ne peut pas vivre comme au XIXe siècle. Ça n'a pas de sens pour le Canada de ne pas signer l'ALENA. Sinon, ajoute-t-il, c'est *goodbye* les investissements».

M. Ciaccia met en garde ceux, comme le chef libéral fédéral Jean Chrétien, qui désirent renégocier des pans de l'entente, ou y inclure de nouveaux chapitres. Il y a danger de «mettre en péril» cet accord dont «le Québec a besoin».

Le ministre convient qu'il faut toujours prendre au sérieux les déclarations faites par des politiciens, comme Jean Chrétien ou Audrey McLaughlin. Mais il nuance, sourit en coin: «Ces gens-là sont en campagne électorale. Demandez-moi pas de commenter ce que disent des gens en campagne. Il y a les promesses; mais il y a aussi la réalité».

Le document rendu public hier, sous le titre *Le Québec et l'accord de libre-échange nord-américain*, présente presque exclusivement les avantages de l'accord. Il doit servir, a expliqué le ministre, aux entreprises, aux consommateurs, à voir comment l'ALENA peut l'affecter et, surtout, «comment il peut en tirer profit».

Il signale entre autres que cet accord va procurer aux entrepreneurs québécois des avantages sur le vaste marché nord-américain — 360 millions de personnes, un produit régional brut de 7000 milliards de dollars, 1000 milliards de plus que l'Europe —, par rapport à leurs concurrents d'Europe et d'Asie.

Le ministre cite à cet égard les chapitres de l'ALENA qui libéralisent les services financiers, autorisent l'admission temporaire des gens d'affaires sur le territoire des autres partenaires et l'ouverture des marchés publics (achats faits par les gouvernements).



PHOTO ARCHIVES
John Ciaccia: «Le protectionnisme n'a jamais protégé les emplois».

L'ouverture des marchés publics offrira aux entrepreneurs québécois des occasions d'affaires de 55 milliards avec les États-Unis et de huit milliards avec le Mexique. Un atout non disponible aux concurrents étrangers.

L'accord facilitera la conquête de nouveaux marchés, dit M. Ciaccia, mais il permettra surtout de maintenir la position du Québec comme lieu attrayant d'investissements étrangers.

Si le Canada n'était pas partie à l'entente, mais que les États-Unis avaient signé un accord avec le Mexique, les États-Unis auraient été le seul pays du continent à offrir aux investisseurs étrangers un accès à deux autres marchés: celui du Canada (grâce à l'ALE) et celui du Mexique grâce à cet accord bilatéral.

En outre, le ministre assure que l'ALENA ne met pas en cause les préoccupations environnementales, il ne menace pas non plus nos programmes sociaux, ni les dispositions de la Loi 101 sur l'étiquetage des produits (bien qu'un juriste réputé, M. José Woerhling, affirme le contraire).

(Le délégué général du Québec à New York, M. Reed Scowen, disait lundi dernier dans un discours à Montréal qu'avec la libéralisation des échanges «nous avons soumis plus que nos programmes industriels à la concurrence internationale. C'est toute notre administration publique que nous ouvrons à la concurrence. (...) Rien ne sera sacré, pas même notre programme de santé».)

Quant aux secteurs vulnérables (textile, vêtements), M. Ciaccia estime que les mesures de transition prévues à l'entente sont satisfaisantes. Il fait remarquer que avec ou sans ALENA, ces secteurs seraient vulnérables à la concurrence étrangère. Il note, par ailleurs, que les exportations dans ces secteurs ont doublé depuis l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange avec les États-Unis.

Les groupes de femmes lancent l'opération «Sacoche vides»

Elles veulent protester contre les coupures d'Ottawa

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

Acculés à des coupures de l'ordre de 10% après des années de gel de subventions, les groupes de femmes lanceront en mars l'opération «Sacoche vides».

Les femmes de tout le pays sont invitées à envoyer leurs vieilles sacoches au premier ministre Brian Mulroney, histoire de lui faire comprendre à quel point les groupes n'ont plus d'argent, même en gratant les fonds de leurs sacs à main.

De plus, des représentantes de 13 regroupements féministes du Québec — le Regroupement des centres d'hébergement, Relais-Femmes, Naissance-Renaissance, la Fédération des femmes du Québec, etc — ont rencontré hier la ministre Monique Landry, nommée secrétaire d'État au début du mois. A ce titre, Mme Landry a charge du programme Promotion de la femme qui, au fédéral, distribue des subventions aux groupes féministes.

Or, tous les groupes d'intérêt subventionnés par le Secrétariat d'État feront l'objet de coupures, tel qu'annoncé en décembre par le ministre fédéral des Finances Don Mazankowski, dans le cadre de son exposé économique qui mettait également la hache dans le régime d'assurance-chômage.

Tout en se montrant sympathique aux préoccupations exprimées par les femmes, leur garantissant notamment que le programme Promotion de la femme n'était pas menacé contrairement à ce que voulait une certaine rumeur, Mme Landry a né-

moins réitéré sa solidarité avec le gouvernement en ces temps de difficultés économiques.

L'explication n'a pas satisfait les porte-parole des groupes.

«Nous n'avons pas eu de hausse de budget depuis plusieurs années et on a déjà subi des coupures de 15% dans le passé, remarquait Céline Signori, de la Fédération des femmes du Québec.

«Nous sommes déjà sous-financées, sous-payées. On fonctionne avec le minimum, que veulent-ils de plus?»

Hier, Mme Landry a poussé pour que les groupes se tournent vers les levées de fonds et le partenariat. «Mais ça prend du personnel pour faire ça, de dire Micheline Piché, de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises. Et pour avoir le droit de faire des levées de fonds, il faut que l'organisme obtienne un numéro de charité... qui est refusé dès que le groupe fait du lobby! Les groupes de femmes ne sont quand même pas là pour se taire...»

En fait, en cette année du 20e anniversaire du programme Promotion de la femme, les groupes souhaitaient que 20 millions \$ leur soient consacrés plutôt que les 10 millions \$ actuels.

Pour le moment, elles doivent plutôt sauver les meubles. Mais les sacoches sont prêtes, une manifestation à Ottawa est dans l'air pour le 8 mars, Journée internationale des Femmes, et les députés seront bientôt assésés.

«Nos groupes valent bien Hibernia», de lancer Mme Signori.

PLACE MINTO SUITE HÔTEL

Ottawa

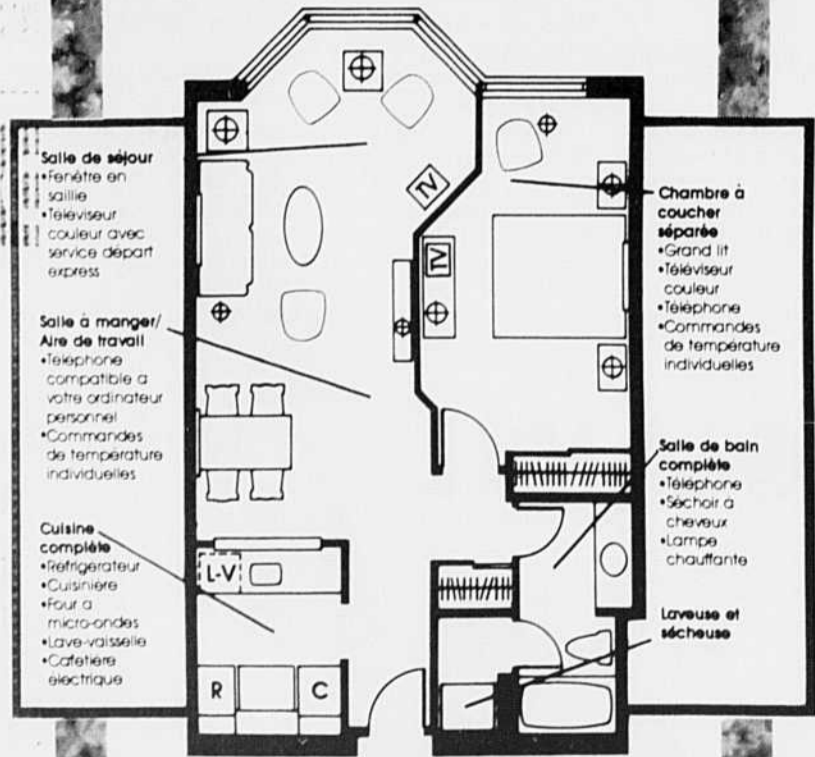


Confort, espace, luxe... inimitables.

Vous apprécierez les confort hors pair d'une luxueuse suite au même coût qu'une chambre d'hôtel. Le tout rehaussé:

- D'un vaste centre de conditionnement physique et de services de soins esthétiques
- De 30 boutiques, restaurants et services
- De magnifiques salles de réunion et banquet

Ne vous contentez pas de moins!



Suite type d'une chambre à coucher
Studios et suites de 2 chambres à coucher également disponibles

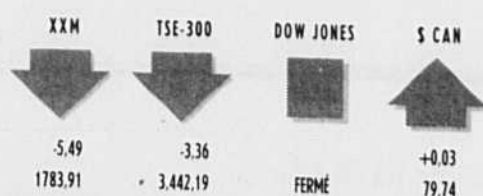
À deux pas de la colline parlementaire

1-800-267-3377 (613) 782-2350
Facsimilé: (613) 232-6962
433 ouest, avenue Laurier
Ottawa, (Ontario) K1R 7Y1
(613) 232-2200

Renseignez-vous au sujet de nos rabais pour séjours prolongés!

LE DEVOIR

ÉCONOMIE



EN BREF

FINANCEMENT DE 20 MILLIONS À TÉLÉTECH

Denis Bourassa, directeur général régional du service des prêts aux entreprises de La Mutuelle du Canada, compagnie mère du Groupe La Mutuelle, a annoncé hier à Montréal la mise en place d'un financement de 20 millions\$ auprès de la Corporation financière Télétech, entreprise offrant des services de crédit-bail spécialisés dans les télécommunications telles que la téléphonie, la téléphonie cellulaire, la radio mobile, les télé-avertisseurs, etc. Le président et chef de l'exploitation de Télétech, Pierre Bruneau, a indiqué que cette opération financière, réalisée par le biais d'une marge de crédit renouvelable de 20 millions\$ accordée par le Groupe La Mutuelle, garantit à l'entreprise toute la flexibilité financière que requiert sa position de chef de file au Canada dans le financement d'équipements de télécommunication. (PC)

UNITEL S'ÉTEND

Unitel Communications a annoncé hier à Montréal qu'elle offre maintenant ses services interurbains publics dans les villes de Québec, Chicoutimi, Sherbrooke et Trois-Rivières. «Nous avons lancé nos services plus tôt que prévu afin de répondre à la demande pressante des consommateurs et des entreprises», a déclaré Pierre Deschamps, vice-président directeur général d'Unitel pour l'Est québécois. «La réaction extraordinaire du public au lancement de nos services dans les régions de Montréal et d'Ottawa-Hull, il y a quelques mois, nous indique que nous avons une formule gagnante», a-t-il ajouté. Au début, les services interurbains d'Unitel seront offerts dans le secteur d'appel local de chaque ville mentionnée, mais ils s'étendront aux autres localités au cours de l'année. Unitel affirme garantir des tarifs inférieurs à ceux de Bell Canada. (PC)

ENTENTE ENTRE UNITEL ET VIDÉOTRON TÉLÉCOM

Vidéotron Télécom et Unitel Communications ont annoncé hier à Montréal la signature d'une entente portant sur l'échange de fibres optiques entre plusieurs villes du Québec. L'entente porte sur plus de 3300 fibres-kilomètres dans le cas de chacune des deux compagnies. Ces fibres sont situées dans le quadrilatère formé par les villes de Montréal, Trois-Rivières, Québec et Sherbrooke. Les technologies de la fibre optique sont aujourd'hui à la base des réseaux modernes de télécommunications en pleine évolution.

COGECO RACHÈTE DE SES PRIVILÉGIÉES

Le conseil d'administration de COGECO a approuvé le rachat de ses actions privilégiées, catégorie B, série 1, a annoncé hier à Montréal le président du conseil et chef de la direction de l'entreprise, Henri Audet. En vertu de ce rachat, la compagnie paiera aux détenteurs inscrits, pour chaque action privilégiée, catégorie B, série 1, la contrepartie suivante: 0,7 action subalterne à droit de vote du capital-actions de la compagnie; 1\$ payable par chèque le jour du rachat; l'un ou l'autre des billets à ordre suivants payables le 7 février 1994: 50 cents ou 1,10\$, rajustable à la baisse selon la formule d'ajustement décrite dans l'avis de rachat. Les actionnaires devront choisir l'un ou l'autre de ces billets avant le 7 mars 1993. La contrepartie sera payée sur présentation et remise des certificats représentant les actions privilégiées de catégorie B. Les avis de rachat seront postés aux actionnaires, le 16 février. La date de rachat sera le 9 mars. (PC)

DEUX CONTRATS POUR ABB

La division des transformateurs de puissance de la société ABB, dont l'usine est située à Varennes, a annoncé hier l'obtention de deux nouveaux contrats d'exportation totalisant plus de 6 millions\$ auprès de Bonneville Power Administration, à Portland, dans l'Oregon, et Basin Electric Power Cooperative, à Bismarck, dans le Dakota du Nord. Ces contrats s'ajoutent à celui annoncé il y a deux semaines avec Salt River Project, portant sur huit appareils du genre d'une valeur totale de 8,5 millions\$ et destinés à une nouvelle ligne de transmission reliant Phoenix et Los Angeles, a indiqué Fred Samuelsson, vice-président et directeur général de l'usine de Varennes. La division des transformateurs de puissance fabrique des transformateurs de puissance, des inductances shunt, des transformateurs de courant et des disjoncteurs à haute tension. (PC)

Mouvement Desjardins

La Fédération de Montréal perd deux caisses

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

La Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec perdra sous peu deux de ses 323 caisses. La première, la Caisse populaire de Lyon à Longueuil se saborde tandis que l'autre, la Caisse populaire des Syndicats nationaux de Montréal, se désaffilie.

Ses vingt employés en lock-out depuis huit mois, la Caisse de Lyon, qui n'a pu obtenir de ses syndiqués des concessions, a décidé de se liquider sous les pressions de sa fédération.

Selon Rémy Fortin, un des vice-président à la gestion des caisses de la Fédération, cette jeune caisse fondée il y a dix ans d'années aurait eu besoin d'attirer des clients avec «une offre de service» le soir et le samedi, tout comme les succursales bancaires avoisinantes, ce que les employés, représentés par le Syndicat des employés professionnels et de bureau (SEPB), local 57 de la FTQ, ont refusé. Depuis juin, seuls quatre cadres ont assuré le fonctionnement de la caisse, a souligné M. Fortin.

«Pour atteindre le seuil de rentabilité, la caisse devait montrer une croissance annuelle de 25 à 30%. Elle n'a pas atteint cet objectif; sa croissance n'a été que de 13 à 14%», a expliqué M. Fortin.

Le Mouvement Desjardins, par l'entremise de la Corporation de fonds de sécurité Desjardins, ne perdra qu'environ 300 000\$ à 500 000\$ dans cette liquidation, a précisé M. Fortin. Du côté du SEPB, on réservait ses commentaires pour aujourd'hui, vingt-quatre heures plus tard dans les Maritimes, comme dit l'adage.

La Caisse populaire des Syndicats nationaux de Montréal a décidé, quant à elle, de se désaffilier de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-

Québec pour se joindre à la Fédération des caisses d'économie Desjardins.

Les membres de la caisse dissidente, dont l'actif s'élève à 50 millions\$, doivent approuver cette recommandation de leur conseil d'administration lors de l'assemblée annuelle, le 22 février prochain.

Le secrétaire et directeur de la caisse, Pierre Marin, s'est dit «impressionné par le dynamisme» de la Fédération des caisses d'économie. «C'est une fédération qui nous ressemble beaucoup et qui montre de la sensibilité à notre réalité», a-t-il fait observer.

La Fédération des caisses de Montréal et l'Ouest-du-Québec, la plus grosse fédération du Mouvement avec des actifs qui atteignent 18 milliards\$, regroupe essentiellement «des caisses de territoire», de quartier, alors que la caisse de la CSN est «une caisse de groupe», a souligné M. Bruno Morin, vice-président, soutien à la gestion des caisses, de cette fédération qui n'a aucunement l'intention de contrer cette désaffiliation. «Nous allons bien sûr être des «facilitateurs», a-t-il avancé.

Au cours des dernières années, des frictions sont apparues entre la caisse de la CSN et sa fédération qui avait dû renflouer cette caisse aux prises avec des mauvais prêts.

La fédération de Montréal a depuis «une volonté interventionniste et se comporte comme un employeur, suggérant le niveau de la masse salariale et s'immisçant dans la gestion des ressources humaines», a indiqué M. Marin.

En outre, la caisse de la CSN a une manière à elle d'évaluer les prêts consenties à un syndicat en grève, par exemple, ou les garanties requises pour le financement de coopératives de travail en démarrage, a fait valoir M. Marin.

En se désaffiliant, la caisse de la CSN se rapproche de la Caisse d'économie des travailleurs et des travailleurs de Québec, avec laquelle elle maintient des liens depuis de nombreuses années.

Sauf pour certaines filiales

Pas de récession pour le Mouvement Desjardins

Il enregistre les troisièmes meilleurs résultats de son histoire

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Le Mouvement Desjardins a connu en 1992 les troisièmes meilleurs résultats de son histoire avec des trop-perçus de 286 millions\$ après impôts. C'est 43 millions\$ ou 17,8% de plus qu'en 1991. En fait, il y a eu des hausses partout, sauf dans l'emploi où il y a eu diminution de 3,8% dans le nombre des employés. Et certaines filiales ont de nouveau enregistré des résultats négatifs.

Dans l'ensemble, le Mouvement Desjardins a connu une excellente année 1992, grâce à «un travail exceptionnel», selon le qualificatif utilisé par le président de la Confédération des caisses, M. Claude Béland. Le niveau de rentabilité a été porté de 48 cents du 100\$ d'actif en 1991 à 52 cents. L'actif consolidé moyen a cru de 4,8 milliards\$ pour atteindre 56,4 milliards\$ à la fin de 1992.

Ces chiffres englobent les résultats du réseau Desjardins au Québec et dans les provinces de l'Ontario, du Manitoba et du Nouveau-Brunswick. Au Québec seulement, les trop-perçus furent de 269 millions\$ en 1992, en hausse de près de 20% sur l'exercice précédent. L'actif total cumulé y était de 53,6 milliards\$ en fin d'année. La capitalisation du réseau s'est amé-

liorée avec un ajout de 219 millions\$ ou de 9,1%, ce qui donne un total de 2,6 milliards\$ et un ratio de la base d'endettement de 5,82, alors que la norme imposée par la loi des caisses est de 5%.

Les caisses populaires et d'économie ont fait des gains dans toutes leurs activités. Leurs prêts à la consommation ont augmenté de 8,5% ou de 578 millions\$, ce qui leur a permis d'accroître leur part du marché québécois de 34 à 35,6%. Le crédit hypothécaire à l'habitation a connu une hausse de 11,5% et les caisses ont augmenté leur part de marché de 1,1% pour atteindre 41,2%. Le crédit commercial et industriel a progressé de 11% pour toucher 8,1 milliards\$ et 25,1% du marché au Québec. Les caisses ont accru de 2,7% leurs prêts agricoles, ce qui leur a assuré

plus de 54% du marché.

Par ailleurs, les dépôts d'épargne personnelle ont fait un bond de 7% pour totaliser 32,6 millions\$, ce qui correspond à 36,7% du marché.

Les excellents résultats globaux ont été néanmoins affectés par les pertes de certaines filiales. Dans l'ensemble, les sociétés de portefeuille ont contribué 11 millions\$ aux trop-perçus; le secteur des assurances a atteint des résultats records qui seront divulgués plus tard, mais les activités de fiducie et de valeurs mobilières ont grugé dans ces bénéfices; la Caisse centrale Desjardins a vu son bénéfice fondre en passant de 32 à 4 millions\$.

Les créances douteuses, qui étaient de 47 millions\$ en 1991, ont été de 186 millions\$ l'an dernier et le ratio à ce chapitre

a monté de 47 à 51 cents par 100\$ d'actif moyen. Cela montre que Desjardins n'a pas été totalement épargné par la récession, puisqu'il a dû subir des pertes sur des prêts à Lavalin, Central Garanty et d'autres, notamment Raymond Malenfant. Le Mouvement Desjardins se retrouve en effet «momentanément propriétaire de quelques hôtels», en attendant que le syndicat ait établi la meilleure façon de disposer de ces actifs.

L'an dernier, les représentants des caisses avaient exprimé leur mécontentement de voir les filiales enregistrer des pertes aux dépens des bénéfices obtenus par les caisses. Hier, M. Béland a rappelé que «les caisses n'ont pas investi dans les filiales depuis deux ans».

Pour le moment, il n'est aucunement question que Desjardins investisse dans des institutions comme le Trust Royal ou Provigo. Le Mouvement dispose d'une somme de 200 millions\$ en capital de risque.

Pour ce qui est de la baisse du nombre d'employés en 1992, cela s'explique en grande partie par la vente des services de gardiennage pour Sécur et de la filiale Nord-Groupe (courtage d'assurance). L'emploi devrait demeurer stable en 1993, autour de 36 265 employés dans le réseau des caisses et des sociétés de portefeuille.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES

MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

	au 31 décembre 92	Variation (\$ et %)
TROP-PERÇUS	286 millions	17,8 %
RENTABILITÉ / 100 \$ D'ACTIF MOYEN	0,52 \$	0,04 \$
ACTIF CONSOLIDÉ	56,4 milliards	9,3 %

Trustco Desjardins est mis à mal par la dégringolade immobilière

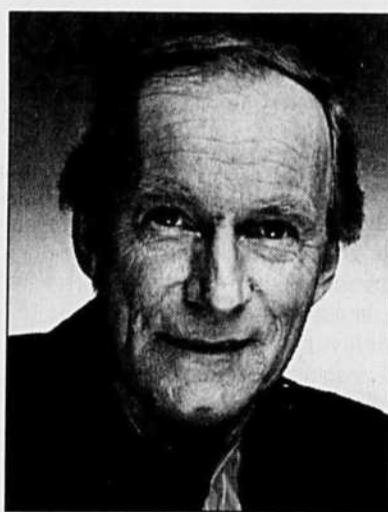
SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

La rude dégringolade de l'immobilier commercial l'an dernier n'a pas épargné Trustco Desjardins qui vient de signer la pire performance financière de son histoire en affichant une perte nette de 22 millions\$ au terme de l'exercice 92 comparativement à une perte nette de 16,6 millions\$ en 1991.

Président et chef de la direction de cette société affiliée au Mouvement Desjardins, M. Raymond A. Reid a expliqué lors d'une conférence de presse que ce deuxième revers de fortune en autant d'années reflétait une augmentation de 18% des provisions pour pertes qui, de fait, ont atteint 55 millions\$. Cette somme est répartie entre 200 dossiers.

Conséquemment, la haute direction de Trustco Desjardins a suspendu le paiement de dividendes au quatrième trimestre et prévoit le geler pour une autre année. Selon M. Jean-Pierre Duguay, vice-président et chef de l'exploitation de cette société, l'allocation d'un dividende recommencera en 1994.

En attendant, et dans le but de rétablir la base de capital qui évidemment a été égratignée par l'aventure immobilière au point de ramener l'avis des actionnaires à 17,6 millions\$, Trustco Desjardins va proposer aux détenteurs de débentures «d'accepter de les échanger en actions ordinaires dans les prochaines semaines, à un taux de conversion qui reste à déter-



Raymond A. Reid

PHOTO ARCHIVES

miner. L'encours de ces débentures s'élève à 26 millions\$.

Toutes catégories confondues, la proportion des prêts improductifs est passée de 29% à la fin de 1991 à 37% à la fin de 1992. A cet égard, M. Reid, se référant à son message des actionnaires, a souligné en conférence de presse que «compte tenu de perspectives économiques laissant entrevoir une poursuite de la stagnation du secteur immobilier en 1993, la direction de l'entreprise a jugé plus adéquat d'augmenter la proportion des prêts improductifs provisionnés».

À l'instar des autres institutions financières, Trustco Desjardins a remanié ses mécanismes d'analyse et de gestion des dossiers afin d'en raffiner

les méthodes inhérentes aux prises de décision. Comme il a été décidé de limiter les activités de crédit-bail de Location Desjardins aux affaires avec Desjardins et au marché automobile. À la faveur de cette démarche, le portefeuille de Location Desjardins est passé de 205 millions\$ en 1991 à 160 millions\$ en 1992.

Sur une note plus positive, la direction de Trustco Desjardins a modifié sa stratégie afin non seulement de répondre à la demande grandissante de la clientèle du Mouvement Desjardins en matière de produits dits d'épargne, mais également pour élargir sa niche sur le front des services traditionnellement identifiés aux services fiduciaires à l'heure où toutes les grandes banques font leur entrée dans cette industrie.

Dans cette perspective, M. Reid et ses collaborateurs se sont félicités de la progression de 8,3% des revenus d'honoraires sur 1991. Plus précisément, «si l'on exclut les honoraires reliés aux activités d'intermédiation financière, pour ne considérer que ceux associés aux activités fiduciaires, la croissance s'élève alors à 15,6%».

Sur le front de l'exploitation des affaires, l'application d'un régime minceur s'est soldée par une réduction marquée des frais d'exploitation combinée à la progression des revenus d'honoraires. Conséquemment, les revenus d'honoraires sont «sur le point de couvrir, à eux seuls, la masse salariale totale de Trustco Desjardins, alors que l'écart était de 10 millions\$ en 1989.»

Forte baisse de la revente de maisons

Ottawa (PC) — Le nombre de maisons revendues dans 25 importantes agglomérations urbaines du pays a diminué de 21,4% en janvier, par rapport au même mois de 1992, a indiqué hier, l'Association canadienne de l'immobilier.

Au total, 9284 maisons ont changé de propriétaires le mois dernier contre 11805 en janvier 1992.

Le marché de la revente a baissé de 40% à Calgary, Regina et Saskatoon alors qu'il grimpaît de 50% au Saguenay-Lac-St-Jean. A Montréal, l'association a rapporté une baisse de 14,7%, de 27,1% à Vancouver et de 7,2% à Toronto.

A Montréal, les prix ont baissé de 1,8% à 114 481\$.

Abitibi-Price: déficit de 200 millions\$

Abitibi-Price affiche un déficit sur ses activités maintenues de 200 millions\$, ou 2,91\$ par action ordinaire, pour 1992. Au cours du troisième trimestre de 1992, l'entreprise a reclassé un certain nombre de ses éléments d'actif comme activités abandonnées. Le déficit d'exploitation et la perte subie, ajoutés au déficit des activités maintenues, ont occasionné pour 1992 un déficit après impôts de 219 millions\$, ou 3,19\$ par action ordinaire.

MONTRÉAL-TORONTO

TARIF TGV

(Très Grande Valeur)

Service Prestige

126

\$ *
L'ALLER-RETOURRéservations 48 hrs avant le départ
Départs de Dorval
L'offre se termine le 28 février 1993

88 \$ l'aller simple

NATIONAL AIR CANADA
AUJOURD'HUI

Pour réservations, consultez votre agent de voyages ou contactez National au 875-8111 ou 1-800-361-0511

* Taxes en sus

É D I T O R I A L

Les ayatollahs en redemandent

François Brousseau

Quatre ans après la haineuse «fatwa» de feu l'ayatollah Khomeiny, l'Iran de l'ayatollah Khamenei, proche cousin idéologique du précédent, persiste et signe: oui, il faut toujours débusquer et exécuter Salman Rushdie, l'écrivain impie coupable d'outrage à Mahomet et à Allah. Oui, l'Iran reste un foyer d'hostilité à «l'Occident dégénéré».

Au moment de la grande incertitude post-communiste qui a remplacé l'avènement promis mais jamais livré de la félicité et de la démocratie tous azimuts, il y a dans ces nouvelles éruptions en provenance de Téhéran deux rappels qui tombent à point nommé. Un: l'Occident n'ayant décidément pas la réponse à tous les maux du monde, beaucoup recherchent toujours un modèle alternatif.

Deux: après la disparition du communisme, le lieu de rencontre le plus dynamique de l'anti-occidentalisme agressif prend toujours plus les couleurs vertes de l'islam. Un islam trafiqué, dévoyé, utilisé politiquement, qui n'est certes pas l'essence du message de Dieu transmis à Mahomet. Mais une triste réalité quand même.

Le retour de ferveur idéologique constaté du côté de Téhéran coïncide en effet avec un constat inquiétant: l'après-Guerre froide fournit un terrain idéal à la remontée en force d'un islam identifié aux revendications d'un tiers monde marginalisé, paupérisé et frustré: ce sont les attentats contre les touristes en Égypte, la percée spectaculaire du groupe Hamas dans les territoires occupés, le prosélytisme international et la féroce répression anti-chrétienne au Soudan, les attentats quotidiens du FIS devenu clandestin en Algérie, sans parler de la République islamique basée à Téhéran.

Il serait pourtant erroné de tirer de ces exemples, tous réels et tous menaçants à leur manière, la conviction qu'une «internationale islamiste» cohérente et organisée, basée à Téhéran ou à Khartoum, tirerait aujourd'hui les ficelles d'une vaste conspiration unifiée visant à déstabiliser l'Occident.

Si l'on excepte ces deux dernières capitales, qui ont effectivement fait du prosélytisme vociférant un instrument de leur stratégie de pouvoir et une carte internationale parmi d'autres, le tableau du monde arabo-musulman qui s'étend de la Méditerranée au Croissant

fertile donne un spectacle plus nuancé, et surtout plus divisé, que celui d'une «déferlante verte».

D'Alger au Caire en passant par Tunis et Amman, au nom de la sécurité de l'État, c'est plutôt une féroce répression de l'islam politique qui s'est développée au cours des dernières années.

Les dictatures ou les semi-démocraties à l'algérienne, à la tunisienne ou à l'égyptienne ne sont pas à la solde de l'islam conquérant, mais bien en lutte contre lui.

C'est au niveau social, à la base, pas dans les palais présidentiels, que l'islam agressif et dévoyé tente le plus souvent de gagner du terrain. C'est là, sur le terrain du développement économique, dans la vie associative et culturelle, que se joue la partie.

Hier, pour combattre le communisme et le gauchisme, les gouvernements maghrébins mobilisaient les oulémas et leur ouvraient les écoles; aujourd'hui ils les combattent en invoquant hypocritement les droits de l'homme.

La logique reste la même: l'habillage idéologique d'une lutte pour le pouvoir.

La «fatwa» de Khomeiny-Khamenei, quatre ans après la Saint-Valentin de 1989, apparaît dans ces conditions comme une survivance bizarre, un appel désespéré, un mensonge politique et le cri de haine d'un régime qui avait pourtant commencé à se «racheter» aux yeux de l'Occident depuis deux ans.

Pour Salman Rushdie, il s'agit d'une mauvaise nouvelle et de la promesse de plusieurs mois supplémentaires de clandestinité forcée.

Pour les dirigeants occidentaux, qui s'affichent désormais de plus en plus aux côtés de l'écrivain proscrit, c'est le signal de temps difficiles à venir dans leurs relations avec l'Iran.

Pour les défenseurs des droits de la personne, c'est un nouvel élément de confusion qui vient s'ajouter à beaucoup d'autres, lorsque la défense de la liberté dans ce qu'elle a de plus noble, est ainsi soumise aux aléas des tensions politiques internationales et des incompréhensions Nord-Sud.

**La fatwa
contre Rushdie
ou le retour de
l'irrationnel**

Clinton dans l'état

Jean-Robert Sansfaçon

Cette semaine marque la véritable rentrée politique du nouveau président des États-Unis. Coup sur coup, deux discours d'importance au cours desquels M. Bill Clinton exposera les grandes lignes de son programme politique et économique. A n'en pas douter, le portrait s'éloigne de ce qui avait été promis pendant la campagne.

Heureusement pour le président, l'économie américaine prend du mieux. Même encore faible, la reprise est en route. Avec un taux de chômage de 7,3 % et un taux d'inflation de 2,9 %, les États-Unis pourraient même se permettre de jouer les farauds devant nombre de leurs partenaires commerciaux dont, au premier plan, le Canada. Pourtant, le ton n'est pas au triomphe. Le gouvernement américain fait face à des problèmes économiques d'une envergure sans précédent.

Malgré les promesses répétées d'équilibre budgétaire, les deux présidents républicains précédents ont laissé 3300 milliards de dollars de dettes en souvenir, et un déficit prévu pour l'année qui vient de 330 milliards \$. Fidèles à leur credo idéologique, ils avaient réduit les im-

pôts des plus riches en faisant le pari que cet argent stimulerait les investissements. Les résultats sont contradictoires: d'une part, plusieurs années de croissance économique, mais d'autre part, la détérioration des conditions de vie des couches défavorisées doublée d'un manque à gagner fiscal qui a populisé la dette gouvernementale à des sommets inégalés.

Lui qui a été élu pour ses idées neuves, progressistes même, Bill Clinton se retrouve maintenant devant l'impossibilité de mettre en place des mesures de relance d'envergure sans risquer d'augmenter la dette, ce qui ferait grimper les taux d'intérêt avec l'effet contraire à celui recherché sur la reprise économique.

Pire, le voilà même devant l'obligation d'augmenter les taxes et impôts pour rester fidèle à sa promesse impossible de réduire le déficit fédéral de moitié (mais pas la dette) d'ici quatre ans. Tout cela, bien sûr, en créant de l'autre main un nouveau programme de santé pour les 15 millions d'Américains qui en sont toujours privés, et en injectant des fonds dans la réforme du système d'éducation et la modernisation des infrastructures publiques... N'est-ce pas là la quadrature du cercle, version *Clintonomics*?

L E T T R E S

Le Château de Price

C'est avec surprise que j'ai constaté que Mme Christine Larose, dans un article paru dans votre édition du 22 janvier 1993 et intitulé «Le Château Frontenac fête son centenaire», n'a fait aucune mention des architectes responsables de la conception de ce magnifique édifice.

Il me semble que Mme Larose aurait dû préciser que le Château Frontenac fut commencé en 1892-1893, d'après les plans de Bruce Price qui avait construit en 1888, le Banff Springs Hotel, en Alberta.

Le bâtiment initial du Château Frontenac, qui attestait l'influence de H.H. Richardson, architecte américain formé à l'École des beaux-arts de Paris, fut agrandi une première fois en 1897-1899 par Price. En 1908-1909, W.S. Painter construisit une autre aile dans le prolongement ouest de l'aile de la Citadelle. En 1919, le Canadien Pacifique commanda aux frères Edward et William S. Maxwell un projet pour doubler la capacité d'accueil de l'hôtel.

À la mort d'Edward en 1923, William s'associa à Gordon McLeod Pitts afin de poursuivre les travaux qui se terminèrent en 1924.

Ainsi, le Château Frontenac a-t-il été le résultat des efforts concertés d'architectes renommés qui oeuvrèrent au Canada au tournant du siècle.
Thérèse Lacroix
Montréal, 29 janvier 1993

Drôle de maire

Le ridicule ne tue pas, dit-on... et heureusement, car la Ville de Nicolet serait en deuil de son maire.

En effet, nous apprenions dans LE DEVOIR du samedi 23 janvier que la

mairie de Nicolet ne pouvait plus supporter la vue des ruines de l'ancien Petit séminaire de Nicolet construit en 1827.

Vite, les anciens, mobilisez-vous... afin d'instruire le maire sur ce patrimoine d'une très grande richesse. Le gouvernement du Québec, lui, s'apprête, avec l'accord du maire, à raser les murs à sept ou huit pieds du sol et à y mettre un petit toit. Nos gouvernants seraient-ils en train de perdre la tête? Ne savent-ils pas que les archéologues et les spéléologues dépendent des fortunes pour déterrer des ruines? Nous pourrions peut-être les envoyer faire un tour à Pompéi.

Je propose une alternative peu coûteuse; de jolis petits sentiers, quelques arbres et des bancs de parc permettraient aux Nicoletains de méditer à l'ombre de ces murs d'une très grande beauté. Ils pourraient ainsi préserver ce patrimoine québécois et réfléchir à l'élection du prochain maire.

Angèle Beauchemin
Montréal, 23 janvier 1993

Le coût du vent

Un article intitulé «Des éoliennes bien moins coûteuses qu'un barrage» de M. Louis-Gilles Francoeur paru dans LE DEVOIR du 6 janvier laisse entendre que sur la Basse-Côte-Nord, la production d'énergie électrique par des éoliennes serait moins coûteuse que par le projet hydraulique du lac Robertson.

Un premier critère de conception de réseau est la fiabilité d'alimentation en énergie et en puissance de pointe. Toute option énergétique considérée doit donc offrir les mêmes conditions minimales de service. La solution éolienne ne peut alors être considérée qu'en tandem avec une autre source

d'énergie, ceci en raison de la présence aléatoire du vent en coïncidence avec la demande d'énergie. Un deuxième critère est la qualité de service (continuité, stabilité). Sous cet aspect, il faut envisager qu'un parc de production éolien doit être complété d'équipements de production fonctionnant en parallèle pour niveler les fluctuations de production par éolienne.

Ces deux premiers critères requièrent que les éoliennes doivent être considérées en association avec d'autres équipements de production et que l'ensemble des coûts, incluant les autres équipements de production, doivent être pris en considération dans l'analyse des options. Un autre critère est le prix de revient du kilowattheure produit. Dans le cas des éoliennes, il faut ajouter au coût d'amortissement et d'exploitation des éoliennes (9,7 cents/kWh) les coûts d'amortissement et d'exploitation des autres moyens de production requis pour assurer l'alimentation fiable des clients.

Compte tenu des coûts d'immobilisation et d'exploitation des différentes options possibles, de l'analyse de sensibilité de ces coûts à la variation des taux d'inflation, des coûts de carburant à long terme, Hydro-Québec a décidé de maintenir le projet hydro-électrique du lac Robertson. Si on ajoute à l'analyse la comparaison des projets en termes d'impacts environnementaux et de retombées économiques, le projet hydro-électrique du lac Robertson apparaît aussi comme le meilleur choix.

Louis Masson
Vice-président, Planification
du réseau
Hydro-Québec
Montréal, 25 janvier 1993

AU NOM DE TOUTS LES CARICATURISTES,

MERCI, MERCI... MERCI!



Un politicien qui a appris quelque chose

Six mois avant les dernières élections générales ontariennes, personne ne croyait que le NPD serait appelé à former le gouvernement. Au sein du NPD, personne, pas même le leader Bob Rae, ne croyait à une victoire. Les néo-démocrates formaient un parti classique d'opposition, prompt à critiquer et à parler fort, habitué à rêver en couleurs. Les prises de position d'un tel parti sont d'une forte teneur morale. Le NPD ne connaissait rien des exigences du gouvernement, n'ayant jamais été porté au pouvoir.

La semaine dernière, alors qu'il se trouvait à Ottawa, M. Rae a déclaré: «Dans l'opposition, vous dites "je n'aime pas ça" et vous ne pensez jamais que vous aurez à réaliser des choses. Personne n'était aussi sûr de sa vérité que moi, quand j'étais dans l'opposition. J'ai affirmé des choses que je n'aurais jamais dû dire, j'ai fait des promesses que je n'aurais pas dû proférer.» Ce passage témoigne bien d'un politicien qui a appris quelque chose dans son métier. À la vérité, les deux premières années du gouvernement néo-démocrate en Ontario peuvent équivaloir à une période d'éducation pour Bob Rae et pour le NPD.

Le NPD apprend enfin à gouverner. Il s'est rendu compte que beaucoup des promesses qu'il a faites souffraient de malaise et qu'il était difficile de trouver des fonds pour les faire passer de l'abstrait au concret. La leçon retenue consiste à constater qu'il est difficile et compliqué de gouverner, que l'on ne peut pas faire mine de ne pas prendre en compte les lourds déficits et que gouverner, c'est établir des priorités. Il y a deux semaines, M. Rae se livrait à une réforme draconienne de la structure et des personnes dans son cabinet des ministres.

Trois ou quatre des ministres excellents (du précédent gouvernement) lui confia des responsabilités additionnelles, choisissant de ravalier au rang de ministres sans portefeuille une douzaine d'autres. Ce qui faisait problème, pour le gouvernement Rae, c'était l'idéologie, l'inexpérience et la question de la compétence. La plate-forme électorale du NPD se caractérisait par



JEFFREY SIMPSON

son côté non pratique et par une forte dose d'idéologie, compte tenu des difficultés financières dans lesquelles se trouvait l'Ontario. Aucun de ses députés n'avait fait partie d'un gouvernement, plusieurs n'avaient même pas pensé qu'ils seraient élus. Au total, il avait très peu de ministres compétents.

Lorsqu'on exprimait des regrets en ma présence sur le gouvernement Rae - même lorsqu'il s'agissait d'observateurs plutôt sympathiques au NPD - c'était pour dire que les ministres étaient dépourvus d'une élémentaire compétence. M. Rae a tenté, on s'en rend compte, de pallier cette lacune en accordant des promotions à ceux de ses ministres qui avaient la compétence désirée. Ainsi, pour les deux années qu'il reste pour terminer son mandat, le gouvernement ontarien dépendra de cette poignée de ministres et, bien entendu, du premier ministre.

La cote la plus haute, chez ces ministres, va à Mme Frances Lankin qui prend la tête d'un mini-ministère du développement industriel, semblable à celui que le Québec a confié au ministre Gerald Tremblay. Avant de devenir ministre de la Santé, elle n'avait aucune expérience au gouvernement. On lui a confié la Santé par accident, lorsque le précédent ministre dut se retirer en raison d'un mini-scandale, l'un de ces scandales dont fut affligé le gouvernement NPD.

Frances Lankin et son sous-ministre Michael Dector - ancien fonctionnaire du Manitoba qui a résidé plusieurs années à Montréal - ont fait subir des réformes importantes au système des soins de santé. Ce tandem a réussi à

contenir la hausse du coût des soins qui passa de 10 % par an à environ 2 %. La ministre a réussi cet exploit sans se mettre à dos les médecins, les infirmières et les auxiliaires de la santé.

L'Ontario est aux prises avec des problèmes économiques de taille. Le chômage est monté en flèche. Le revenu de l'État ontarien a chuté deux années consécutives - c'est la première fois que l'on note cette courbe descendante depuis la Dépression des années 30. La base industrielle de l'Ontario souffre d'érosion et le déficit budgétaire de la province a atteint les 12 milliards de dollars.

Etant donné cet effondrement économique, Bob Rae commence à paraître différent de ce qu'il était comme chef d'opposition. Il affirme maintenant que le gouvernement est déterminé à contenir le déficit autour de 12 milliards. Récemment, à la conférence de Davos (Suisse) il a lancé l'idée d'une conférence des premiers ministres pour étudier la crise de la dette publique et des déficits chroniques au Canada.

M. Rae s'est même rendu aux récriminations exprimées à l'encontre du système d'éducation en créant une commission d'enquête sur l'éducation et en se disant disposé à ce que l'Ontario participe à un programme international de tests visant à jauger le degré de formation des élèves en mathématiques et en sciences.

La semaine dernière, M. Rae a mentionné qu'il y avait trop de citoyens inscrits sur les listes de prestataires du bien-être social. Adoptant en quelque sorte l'attitude du président William Clinton, Rae entend insister pour que ces prestataires s'inscrivent à des programmes de formation.

«Personne ne doit regarder le régime de bien-être et dire qu'il fonctionne bien, ce n'est pas le cas... la réponse, c'est le travail et la formation.»

Bob Rae est un néo-démocrate. En toute logique du NPD, il a annoncé la semaine dernière un programme dispendieux de travaux publics - élargissement des routes, transports plus rapides, travaux d'égoûts - dans le but de créer des emplois. Je suis porté à croire qu'il s'agit là du dernier soubresaut de la vieille idéologie néo-démocrate.

À P R O P O S

... de l'entraide

On estime que 25% des Canadiens ont fourni une aide financière à des personnes apparentées, à des amis, à d'autres personnes et à des organisations. Fait peu surprenant, le pourcentage de ménages fournissant de l'aide financière est plus élevé dans les tranches supérieures de revenu que dans les tranches inférieures. Parmi les ménages ayant un revenu total de 80 000 \$ et plus, 34% ont donné de l'aide, alors que pour les ménages ayant un revenu inférieur à 10 000 \$, cette proportion était de 16%.

Du point de vue des personnes qui ont reçu de l'aide financière, c'est le contraire qu'on observe. Si 11% des ménages ont reçu l'aide financière d'une personne vivant dans un ménage autre que le leur, les ménages des tranches inférieures de revenu étaient proportionnellement plus nombreux que ceux des tranches supérieures à recevoir ce gen-

re d'aide: 17% des ménages ayant un revenu inférieur à 10 000 \$ ont reçu de l'aide financière, comparativement à 6% de ceux dont le revenu était de 80 000 \$ et plus. Chez les hommes, l'entraide se pratique plutôt avec des amis, tandis que chez les femmes, elle se pratique plutôt avec les membres de la famille.

Par exemple, en 1990, parmi les personnes qui ont fourni divers genres d'aide à un ménage autre que le leur, 64% des personnes qui ont apporté leur aide pour des travaux ménagers étaient des femmes, tandis que 74% des personnes qui ont aidé à des travaux d'entretien de la maison étaient des hommes.

Extrait de *Tendances sociales canadiennes, Statistique Canada, Hiver 1992*

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration ANDRÉ LECLERC

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFÇON

Directeur des publications spéciales GUY DESHAIES

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Être ou ne pas être médiatique

Les médias, surtout électroniques, sont devenus des fenêtres ouvertes sur le show business bien plus que sur les vraies réalités

LINA TRUDEL

Responsable du dossier
Communications, Institut canadien
d'éducation des adultes

Madame la directrice, votre chronique du 1er février dernier intitulée «Narcisse, journaliste» qui soulève des questions fort à propos, m'a ce pendant laissée perplexe.

Le milieu journalistique est effectivement devenu beaucoup trop centré sur lui-même. Ce phénomène se manifeste de plusieurs façons. La place accordée à l'étalage des bons et mauvais coups des journalistes et des vedettes médiatiques vend, comme vous le dites, une importance démesurée.

On constate aussi que les chroniqueurs font de plus en plus appel à des confrères journalistes pour commenter les événements.

Et que dire de la pléthore d'émissions de radio et de télévision consacrées à la promotion des vedettes du monde du spectacle et des médias?

Je t'invite, tu m'invites, on s'invite. Oui, le monde des médias est devenu «un tout petit monde» et ce, particulièrement au Québec.

Quant à moi j'avoue ne plus trop comprendre les critères président aux choix des sujets abordés et des personnes chargées de les commenter. «Être ou ne pas être» médiatique?

Voilà la question! Les médias, surtout électroniques, sont devenus des fenêtres ouvertes davantage sur le merveilleux monde de la consommation, du show business et du spectacle politique, que sur les vraies réalités.

Ces médias se sont ainsi considérablement écartés de leur mission originale qui consiste à jouer un rôle d'intermédiaire entre les lieux de pouvoir, de savoir, de création, d'intervention sociale, et les citoyens.

On s'attend, de la part des instruments de communication, qu'ils favorisent une plus grande communication entre les pouvoirs et les citoyens et non pas qu'ils imposent leur propre pouvoir.

Dans votre chronique, si je vous ai bien comprise, vous dites aux médias et aux journalistes de porter leur attention non pas sur eux-mêmes mais sur les réalités qu'ils doivent éclairer. Fort bien!

Mais faut-il, pour autant, minimiser

l'importance et la pertinence du travail d'analyse et d'intervention critique d'organismes extérieurs aux médias?

Si les médias font l'objet, depuis quelque temps, d'une telle remise en question, c'est surtout en raison des nombreux dérapages qui ne cessent de se multiplier et qui contribuent à les discréditer aux yeux du public.

Il faut donc voir, dans la venue d'émissions consacrées aux médias, le reflet d'un profond malaise du milieu et non pas seulement le désir de se mettre en valeur. Ce ne sont pas surtout les journalistes qui sont ici à mettre en cause, mais les conditions qui président à l'exercice de leur métier.

Il faut se demander pourquoi les règles de la mise en scène prennent de plus en plus la place de celles de la mise en perspective? Les médias, étant de plus en plus intégrés dans de grands complexes industriels, perdent peu à peu leur raison d'être pour devenir des entreprises comme les autres.

Ce qui, évidemment, n'est pas le cas du DEVOIR, qui est désormais le seul quotidien indépendant au Québec.

Divertir, distraire et émouvoir, voilà les maîtres mots de l'information-spectacle. Le public, bien sûr, a pu s'y laisser prendre, mais l'attrait que représente l'information-spectacle s'est peu à peu transformé en méfiance.

La population a de plus en plus l'impression d'être en présence de techniques de mise en scène.

La pauvreté intellectuelle et culturelle qui règne dans un grand nombre de médias québécois crée un environnement peu propice à la valorisation de la culture, du monde des idées et de la connaissance. Faut-il s'étonner, dans ces conditions, de détenir, au Québec, le plus haut taux de décrochage scolaire des pays développés?

L'utilisation actuelle des médias à des fins principalement commerciales constitue une véritable menace démocratique et culturelle.

C'est à ce problème que l'ICEA tente depuis quinze ans de s'attaquer.

Nous avons multiplié recherches et interventions pour mettre en lumière ces enjeux et les porter à l'attention des élites dirigeantes et du public.

Les médias ont par contre peu donné écho à ces propos. LE DEVOIR guère plus que les autres. Les médias ne se gênent pas pour critiquer tout un chacun, mais ils

acceptent peu d'être critiqués, surtout lorsque cette critique vient de l'extérieur.

De façon paradoxale, si les médias québécois de langue française s'intéressent beaucoup au spectacle des médias, ils s'attardent très peu au dossier des communications.

Le public est donc peu informé des choix politiques et économiques qui se prennent dans ce secteur et de leurs impacts socio-culturels.

Pour savoir ce qui se passe dans ce dossier, il faut lire le *Globe and Mail*. En décembre dernier, le CRTC a amorcé un processus de consultation sur la structure de l'industrie et de la radiodiffusion qui donnera lieu à des audiences, en mars prochain, d'une importance capitale.

Le Canada anglais s'est mobilisé sur ce dossier, les médias d'ici n'en ont pas encore parlé. Les changements à venir auront pourtant des conséquences tout aussi considérables sur la radiodiffusion de langue française.

Pour améliorer la qualité des médias il faudra, bien sûr, que les jour-

nalistes retrouvent le goût d'informer et de servir le public citoyen et qu'ils disposent pour ce faire de moyens adéquats.

Il faudra aussi que le public devienne plus critique et exigeant à l'égard des médias.

C'est à l'atteinte de cet objectif que l'ICEA, en collaboration avec d'autres organismes, veut principalement contribuer.

Que dire de la pléthore d'émissions de radio et de télévision consacrées à la promotion des vedettes du spectacle et des médias? Je t'invite, tu m'invites, on s'invite...



THE NEW YORK TIMES

Un avenir en partage

1- Le tiers monde n'a pas seulement besoin de nos soldats

PIERRE VIENS
GÉRARD GHERZI
SUZANNE GERVAIS

Respectivement directeur du Centre de coopération internationale en santé et développement (CCISD), directeur du Centre de coopération internationale en sciences de l'agriculture et de l'alimentation (CCISAA) et directrice du Centre Sahel de l'Université Laval

Ce n'est un secret pour personne, durement frappé par une crise économique à laquelle il n'a pas encore su répondre, déséquilibré par l'effondrement du Bloc socialiste qu'il n'avait su prévoir, et déconcerté par les nouvelles formes de rapports Nord-Sud qui lui échappent, l'Occident éprouve de plus en plus de difficultés à saisir les enjeux d'un monde en développement.

Comment s'étonner que le citoyen ordinaire se décourage devant la lenteur du développement des pays les plus pauvres?

La décennie 90 sera sans doute une période charnière dans l'histoire de l'humanité, et les décisions que nous y prendrons seront déterminantes pour notre avenir. Parmi les grands enjeux du XXIe siècle, tout le monde s'accorde aujourd'hui pour reconnaître que celui des relations Nord-Sud constitue sans doute le dossier le plus stratégique et l'un des plus épineux.

Face à ce dossier, nous nous sommes engagés, avec d'autres pays il est vrai, à lutter contre la pauvreté, la faim et pour un meilleur état de santé des populations les plus défavorisées.

Les promesses que nous avons faites de travailler à garantir à tout être humain le droit à une alimentation et à des soins de santé adéquats, témoignent de notre bon vouloir.

Mais l'analyse rapide des moyens dégagés au cours des dernières années en matière d'aide aux politiques de développement illustre malheureusement le retard que nous avons accumulé en regard de ces promesses. Quelques chiffres peuvent permettre d'illustrer ces propos.

Contribution modeste

La contribution du Canada au titre de l'Aide publique au développement (APD) est estimée pour 1990-91 à environ 3 milliards de dollars, soit 114 \$ par personne, dont près de la moitié reste au Canada sous forme de salaires, d'achats de matières premières de toutes sortes et de services.

Cette contribution représente 5 % de l'aide mondiale au développement.

Ramené en pourcentage du PIB, le montant consacré par le Canada à l'aide au développement demeure modeste, inférieur à 0,44 %. Pourtant, à l'instar d'un certain nombre de pays riches, le Canada s'était engagé à hausser sa contribution à 0,7 % de son PIB.

Nous n'occupons que la dixième place des pays donateurs. À titre de comparaison, les pays nordiques (Suède, Pays-Bas, Danemark) consacrent entre 0,9 et 1 % de leur PIB à l'aide au développement et la France plus de 0,7 %.

Il est vrai que les USA n'y consacrent que 0,15 %, mais est-ce vraiment en la matière l'exemple à suivre?

Avec de tels chiffres, force est de constater que nous nous sommes insensiblement éloignés de nos engagements au cours des dernières années.

Mais que restera-t-il de l'appui canadien au développement des pays les plus pauvres — en particulier ceux de l'Afrique qui ont aujourd'hui la malchance de n'offrir qu'un bien faible attrait commercial et qui ont perdu en apparence l'intérêt géopolitique qu'ils avaient avant l'effondrement du Bloc communiste — si par malheur le train de coupures annoncées se confirmait?

Le tiers monde c'est bien sûr le sous-développement et la misère dont le poids des chiffres, si intolé-

nable qu'il soit, ne semble plus nous émouvoir.

Faut-il une fois encore rappeler qu'au milieu du XXIe siècle la population mondiale aura pratiquement doublé et qu'il faudra nourrir correctement environ 10 milliards d'individus, le double du nombre actuel, qui vivront sur cette planète? Nos surplus actuels et notre capacité d'intervenir en terme d'aide alimentaire nous ont fait oublier un peu vite les effets pervers de cette aide et les risques considérables que fait peser la dépendance alimentaire et militaire du Sud vis-à-vis du Nord.

Pas seulement la guerre et le désespoir

Pourtant, le tiers monde ce ne sont pas seulement les épidémies, la malnutrition, la guerre.

Notre devoir est de témoigner ici que l'Afrique c'est aussi le courage de millions d'hommes et de femmes qui s'appliquent à travailler jour après jour une terre souvent ingrate et à survivre dans un environnement difficile.

Des hommes et des femmes qui n'ont rien à faire de notre pitié, mais qui ont plus que jamais besoin qu'on les aide à faire en sorte que leur monde ne bascule pas dans la dépendance et l'anarchie.

L'Afrique, c'est malgré tout aussi l'émergence de cadres, d'enseignants, de chercheurs, d'agriculteurs et de travailleurs qui commencent à constituer une élite de mieux en mieux formée, de plus en plus critique et de plus en plus engagée.

Le rôle du Canada dans la lutte au sous-développement a été, pendant de longues années, salué à travers le monde pour la qualité de son engagement, pour l'originalité des idées qu'il avait su véhiculer, mais aussi sans doute pour la jeunesse de son propre développement qui le rapprochait des pays du Sud avec lesquels il n'avait jamais entrepris de passé colonial.

Où est aujourd'hui ce capital de sympathie et qu'en restera-t-il si on abandonne ceux qu'on a déjà poussés vers une certaine forme de développement?

Car il ne fait pas de doute pour beaucoup que ce désengagement va contribuer à fragiliser des pays qui, figurant déjà parmi les plus pauvres de la terre, se sont vu poussés par nous dans un processus de démocratisation sans doute nécessaire, mais terriblement périlleux. Notre bonne conscience, pas plus que l'envoi d'observateurs, d'urnes et de bulletin de vote par le Canada, ne nous dégagera de la responsabilité que nous avons prise à leur égard par de telles exigences.

La question est simple: faut-il laisser l'Afrique se «somaliser» et basculer dans un processus de sous-développement accéléré dont les conséquences sur l'avenir sont considérables pour tout le monde?

Du Sud vers le Nord

À titre d'exemple, comment allons-nous gérer les migrations du Sud vers le Nord?

Comment pourrions-nous faire face à l'obligation qui est aujourd'hui la nôtre d'intervenir militairement pour rétablir une situation de paix civile momentanée et artificielle?

Tout semble démontrer aujourd'hui que le prix à payer pour de telles interventions risque d'être considérable et son niveau bien supérieur au budget actuel de l'aide au développement.

Envoyer les pompiers lorsqu'une maison flambe pour essayer de l'éteindre et ainsi éviter que le feu se propage à d'autres étages ou à d'autres résidences, c'est sans doute comme ça qu'on peut imaginer le devoir d'ingérence, et il est bien difficile d'être content.

Mais une fois que cette maison a brûlé, que fait-on des populations sinistrées?

Ne serait-il pas rentable de continuer à travailler à ce que le feu ne prenne pas ailleurs, en aidant ceux et celles qui y vivent à prendre en main leur propre avenir? C'est cela, l'aide au développement.

Le fédéralisme feutré

Les tentatives ponctuelles d'«enfermement» du Québec par Ottawa comptent sur l'usure du temps

PIERRE VADEBONCOEUR

Essayiste

Ottawa, qui calcule toujours, accompagne depuis longtemps ses tentatives ponctuelles d'«enfermement» du Québec (Nuit des longs couteaux, usurpation de pouvoirs, fins de non-recevoir répétées, lac Meech, Charlottetown, etc.) par autre chose: il vise à nous épuiser par le temps et ce n'est pas une petite stratégie.

À défaut de pouvoir aisément précipiter les événements comme il réussit quelquefois, il continue de compter sur le temps qui passe.

Ce qui finira peut-être par avoir raison de nous, ce seront moins les tentatives fédérales de forcer les issues que le lent écoulement du temps, pendant lequel on s'efforcera d'entretenir nos illusions jusqu'à terme. Car le temps réduit notre poids relatif, affaiblit notre situation objective, diminue notre pouvoir de réagir.

Le temps ne peut que nous desservir à plusieurs autres égards.

Par exemple, un des buts poursuivis par ceux qui veulent nous faire accepter officiellement la Constitution, c'est de nous placer dans une situation stable, où nous ne pourrions plus guère tenter de changer nous-mêmes les rythmes politiques.

L'inertie de l'histoire, si dangereuse pour nous, nous entraînerait alors plus facilement qu'elle ne peut le faire dans une situation plus changeante.

La stratégie du temps faisant son oeuvre est simple.

Quand le Canada hérité du passé était nettement polarisé, on pouvait encore là-bas comprendre les pôles et conséquemment le nôtre.

Elle n'a l'air de rien, mais elle est très efficace. Elle est lente et invisible. Elle ne provoque pas de réactions.

Elle assure la profonde continuité de l'entreprise. C'est de cette manière que se poursuit le plus réellement le travail de notre élimination progressive de l'histoire.

Le temps engendre pour nous, en outre, un certain nombre d'effets pervers plus particuliers. Certains sont assez évidents actuellement. Par exemple, l'effet de lassitude: on se fatigue du problème constitutionnel, ou d'avoir toujours à défendre la loi 101, etc.

On se répète. Cela ennuie. Pourquoi Ottawa et ses alliés misent-ils sur le temps? Pour cette raison et pour d'autres aussi, parmi lesquelles celle-ci: une nouvelle génération peut toujours avoir tendance à considérer les problèmes non résolus comme des problèmes du passé.

Des éditorialistes de droite, ces semaines-ci, suggèrent la liquidation de ces héritages. Voilà une bonne manière de torpiller le présent et l'avenir: il n'y a qu'à les mettre au passé.

Ce n'est pas tout. Le temps permet quelquefois à certaines idées tordues de s'insinuer, dont l'une connaît une certaine faveur parce qu'elle aurait un petit air moderne: que le nationalisme québécois est le dada des «pure-laine», et que les «pure-laine», ce ne sont pas un peuple historique mais une espèce de troupe intégriste, réactionnaire et vieillotte, qui n'aurait pas d'intérêts politiques nationaux majeurs opposables à d'autres intérêts politiques majeurs, mais seulement des revendications plus ou moins nostalgiques.

Que favorise encore le temps qui passe? Ceci, entre autres. Le Canada aussi change au fil des ans. Il se considère de moins en moins comme Etat bilingue, ou bilingue, ou d'origine biethnique, et par conséquent il est en passe de ne plus rien entendre à nos histoires.

Fédéralisme sans fédérés

Quand le Canada hérité du passé était nettement polarisé, on pouvait encore là-bas comprendre les pôles et conséquemment le nôtre, quitte à continuer de vouloir le dominer. Mais aujourd'hui, aux yeux du Canada anglophone, que sommes-nous, qu'est-ce que cette ancienne moitié que l'on conteste comme telle, qui n'en serait donc pas une mais une bizarrerie archaïque et contraignante?

Dans un Canada évoluant ainsi, il y aura donc de moins en moins de place non seulement pour la séparation mais aussi pour la fédération. C'est nous qui étions cause qu'il y avait fédération. Le temps ne joue pas en faveur de notre indépendance, mais nous découvrons qu'il ne joue pas non plus en faveur du fédéralisme. Les autres provinces sont contre la première et elles donnent des signes de tenir médiocrement au second.

Tout cela tend vers un Etat plus unitaire. Le fédéralisme, plus ou moins faux comme on l'a vu en particulier depuis trois ans, devient de plus en plus le simple masque d'une politique anti-québécoise. On s'en rend compte ces jours-ci au sans-gêne de M. Chrétien. Ce monsieur déplorable se propose de marcher sans complexe dans nos plates-bandes: éducation et le reste. La Constitution du Canada est sans doute une chose toute relative...

Le fédéralisme canadien, machin plastique, multiforme et variable, est un truc opposable à lui-même au profit des buts qu'il dissimule.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Claude Beauregard, Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Pierre Cayouette, Jean Charrier, Louis-Gilles Francoeur, Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paris, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Danny Veau, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Béhar (responsable), Roland-Yves Carignan, Paul Des Rivères, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay (La Plaisir de la librairie); à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutilleul, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: François Brousseau (éditorialiste et responsable), Jocelyn Coulon, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: José Boileau, Jean Dion, Pierre O'Neill, Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Verge (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis), Danielle Cantara, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Jacqueline Avril, Brigitte Cloutier, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (publicitaires); Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes); Gloria Tallon (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordinatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lucas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration), Raymond Guay (responsable du financement privé); LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbeil (adjointe), Nathalie Thabet (responsable du marché institutionnel), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zuida, Rachel Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette, LA PRODUCTION Robert McDonald (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Lynda Di Cesare, Richard DesCormiers, Michael Schneider, Louis Simoneau, LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Manon Blanchette, Serge César, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Jean Laurin, Pierrette Rousseau, Micheline Ruellan.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

SSQ Desjardins nie avoir fait une offre

SUITE DE LA PAGE 1

Jean-Denis Lamoureux, n'a ni infirmé ni confirmé l'offre de financement du fonds approuvée samedi lors de la réunion du conseil d'administration qui a suivi l'assemblée annuelle de l'institution financière.

Hier encore, le Mouvement Desjardins n'aurait pas fait une offre pour prendre le contrôle de la SSQ ou toute offre concernant une participation dans cette mutuelle d'assurance-vie de Québec. «Nous ne sommes pas là», a dit le porte-parole de Desjardins, Daniel Roussel, réitérant la position qu'il avait adoptée à la fin du mois dernier. Selon l'interprétation la plus flatteuse, M. Roussel n'est pas dans le secret des dieux.

L'investissement de la CSN et de la CEQ permettra à la SSQ de conserver sa culture propre, évitant l'absorption pure et simple par Desjardins. Les syndicats des deux centrales constituent une bonne part de la clientèle de la SSQ. Toutes les centrales syndicales, CSN, FTQ, CEQ et CSD, sont d'ailleurs représentées au sein du conseil d'administration de la SSQ, société d'assurance-vie.

Il s'agit donc d'une association naturelle, selon plusieurs observateurs de l'industrie.

Qui plus est, les tensions qui existent entre le Mouvement Desjardins et les grandes centrales syndicales relativement à la pénible syndicalisation du réseau des caisses popu-

lares rendaient difficile, voire indésirable, la prise de contrôle de la SSQ par Desjardins.

En 1991, le Groupe SSQ regroupait des actifs de 925 millions\$ et ses revenus totalisaient 381 millions\$. Son bénéfice net n'atteignait que 5,3 millions\$, en baisse de 15,5% par rapport à l'année précédente. Quant à l'avoir des actionnaires de la SSQ, il dépasse à peine les 60 millions\$ contre un volume d'assurance-vie en vigueur de 13,3 milliards\$.

On s'attend à ce que les résultats de la SSQ en 1992, non encore publiés, soient lamentables et que le groupe, en raison de placements immobiliers et hypothécaires peu performants et de pertes liées à l'assurance-invalidité, affiche une perte.

Plus grave encore, la SSQ aurait eu du mal à remplir les exigences réglementaires en matière de capitalisation n'eût été de cette providentielle transaction qui sera vraisemblablement annoncée demain à Québec.

La SSQ tire la majeure partie de ses revenus de l'assurance-maladie (82,2 millions\$), les rentes (78,4 millions\$) et l'assurance-salaire (63,3 millions\$).

Ensemble, ses activités représentent près de 60% de son chiffre d'affaires.

Le Groupe SSQ chapeaute la SSQ, société d'assurance, sa principale filiale, la SSQ, société d'assurances générales, la Mutualité, société d'assurance-vie, ainsi qu'une société de gestion immobilière.

CÉGEP La philosophie reste

SUITE DE LA PAGE 1

meilleur encadrement personnel, vraisemblablement selon la formule du tutorat, et devrait suivre diverses activités d'orientation scolaire et professionnelle.

On se sait pas encore si les élèves les plus faibles seraient ou non forcés de s'inscrire à une telle session, ou si l'admission se ferait sur une base stricte volontaire.

Dans un autre ordre d'idée, contrairement à ce qu'un quotidien montréalais annonçait en grande manchette samedi dernier, les cours de philosophie ne disparaîtront pas du programme d'enseignement collégial. Leur nombre serait tout au plus ramené de quatre à trois, et leur contenu déterminé directement par Québec plutôt que laissé à la discrétion de chaque département de philosophie.

On s'attend à ce que les professeurs de philosophie libérés par la disparition de l'un des quatre cours présentement au programme soient tous mis à contribution pour offrir de nouveaux cours thématiques dans chacun des programmes.

Par contre, le nombre de cours de français, langue maternelle, serait accru afin d'améliorer la qualité de la langue écrite des élèves, et de répondre aux exigences particulières des programmes spécialisés. Encore là, on semble se diriger vers une plus grande uniformisation des cours de formation générale à travers le réseau collégial, répondant ainsi à une critique émise par les représentants des élèves selon qui il existerait une trop grande variété de cours de formation générale dans les collèges.

Quant aux cours d'éducation physique, il semble effectivement qu'il n'en subsisterait qu'un seul baptisé Hygiène de vie, cours d'à peine trente heures, mi-théorique

et mi-pratique.

Dans l'ensemble, ce sont donc surtout les blocs de cours obligatoires communs à tous les programmes (français, philo, éducation physique) qui sont surtout visés par les réformes envisagées, aucun des programmes de concentration n'étant touchés pour l'instant.

Le nombre

de cours de

français,

langue

maternelle,

serait accru

afin

d'améliorer la

qualité de la

langue écrite

des élèves.

D'autre part, il semble que la ministre veuille désormais restreindre l'influence des professeurs réunis en départements et à l'intérieur de leurs coordinations provinciales disciplinaires respectives. On voudrait plutôt accorder une place prépondérante aux assemblées de professeurs par programme d'étude, chaque programme regroupant plusieurs disciplines différentes autour des mêmes objectifs, et aux tables de concertation provinciales qui réuniraient des représentants de l'entreprise, des collèges et des com-

missions scolaires. On entend de la sorte renforcer les liens entre le secondaire et le collégial, et réduire le temps nécessaire pour adapter les programmes professionnels aux besoins nouveaux du marché.

Ce que les enseignants perdraient d'influence au niveau provincial, ils le retrouveraient dans chacun des collèges, puisque la responsabilité du contenu des programmes professionnels serait désormais concédée au collège qui aurait à répondre de son travail devant la nouvelle commission d'évaluation.

Devant l'ampleur des réformes proposées, plusieurs associations de professeurs et d'élèves ont entrepris de rencontrer leurs membres afin de les renseigner et de décider des moyens à mettre en oeuvre pour infléchir certaines des intentions de la ministre jugées injustes ou inopportunes.

ALENA Pas question de retarder l'adoption

SUITE DE LA PAGE 1

conférence de presse réunissant huit ministres mexicains et huit autres du Canada.

M. Wilson et son homologue, M. Jaime Serra Puche, ne pouvaient prédire quand débiterait la négociation de ces ententes parallèles qui porteraient sur l'environnement et les relations de travail.

M. Puche, qui doit rencontrer son homologue américain demain, espère en savoir plus à ce moment-là.

Le Canada, les États-Unis et le Mexique ont conclu en décembre dernier un accord de libre-échange nord-américain. L'entente doit maintenant être entérinée par les législatures de chaque pays pour finalement être mise en oeuvre le 1er janvier 1994.

Cependant, un nombre croissant de groupes canadiens et américains, surtout les syndicats, s'inquiètent des écarts qui existent entre les normes environnementales et les lois du travail des trois pays. Ils craignent que les entreprises préfèrent s'installer au Mexique pour profiter des normes plus lâches dans ces deux domaines.

Sensible à ces critiques, la nouvelle administration américaine du président Clinton a promis de négocier des ententes parallèles dans ces deux secteurs.

Le Canada et le Mexique sont prêts à en discuter. Mais selon le ministre canadien de l'Environnement Jean Charest, ce serait Washington qui piétinerait.

«La question centrale est de savoir ce que les États-Unis veulent», a-t-il dit. Il a rappelé que les trois pays avaient accepté de former une commission nord-américaine sur l'environnement.

Washington ne veut pas rouvrir l'ALENA. Mais le secrétaire au Commerce américain Mickey Kantor a indiqué que les États-Unis attendraient



Le ministre du Commerce extérieur mexicain, Jaime Serra Puche, lors du dîner de travail tenu hier en présence du premier ministre canadien, Brian Mulroney.

la conclusion de ces accords parallèles pour faire adopter le projet de loi de mise en oeuvre de l'ALENA.

Pour le Canada et le Mexique, il n'est pas question de retarder l'adoption de l'ALENA, ont précisé MM. Wilson et Puche hier.

Le premier ministre Mulroney l'a reconfirmé en Chambre hier. Il a rappelé au chef libéral Jean Chrétien que «des ententes supplémentaires ne viendraient pas contrecarrer ou at-

ténuer l'esprit ou la lettre de ce document (ALENA)». Il compte donc faire entériner l'entente dès que possible.

Pour sa part, M. Chrétien veut la réouverture de l'entente ou la conclusion d'accords parallèles sur les questions environnementales, les relations de travail, la définition des subventions, les ressources énergétiques et les mesures anti-dumping.

Sinon, une fois élu, il s'en charge-

ra. «On négociera d'abord. Puis on verra ce qu'on obtiendra. A ce moment-là, on décidera. Si on n'a rien obtenu, on abrègera l'entente», a-t-il indiqué à la sortie des Communions.

Le comité ministériel mixte a mis fin à ses travaux hier avec la signature de quatre accords dans les domaines de l'éducation, la recherche et le développement en habitation, les minéraux et les relations culturelles.

Hydro confirme l'abolition de 600 postes

PRESSE CANADIENNE

Ce sont surtout les régions qui seront touchées par la première phase du plan de rationalisation d'Hydro-Québec dont les modalités ont été annoncées hier.

La société d'Etat a annoncé que la réorganisation de ses activités d'exploitation (production transport et télécommunications de même que clientèle et distribution) entraînera l'abolition de quelque 600 postes à compter de juin prochain sur les quelque 1500 qu'elle se propose d'éliminer au cours des deux prochaines années.

Outre l'abolition des 600 postes, la première phase de la réorganisa-

tion aura pour effet de réduire de 44 à 25 le nombre des bureaux d'affaires. Parmi les 19 bureaux qui perdront ce statut, on note ceux de Rivière-du-Loup, Saint-Joseph-de-Beauce, Alma, Chibougamau, Shawinigan, Saint-Jérôme, Sherbrooke, Victoriaville, Sorel, Papineauville et Saint-Jean.

Hydro-Québec affirme cependant qu'elle conservera des installations dans les 106 lieux ou localités où elle est déjà présente. La situation demeurera inchangée dans 45 municipalités. Il y aura des coupures de postes dans une quarantaine de localités tandis qu'une vingtaine de municipalités bénéficieront d'additions de postes.

«La nouvelle organisation vise à accroître la performance globale de l'entreprise et l'efficacité des services aux clients et à réduire les coûts d'exploitation», a déclaré dans un communiqué un porte-parole du service des relations avec les médias, M. Yvan Cliche.

Selon lui, les coupures de postes annoncées hier devraient permettre à Hydro-Québec de réaliser des économies de l'ordre de 35 millions\$ par année à compter de 1995.

La prochaine étape sera concentrée sur la réorganisation du siège social de Montréal.

Le Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec (SPIHQ)

a immédiatement dénoncé ces mesures, soulignant qu'elles se soldent par une diminution du service.

«C'est un non-sens que de répéter que des coupures dans l'entreprise vont se traduire par une amélioration de la qualité des services», a déclaré le président du SPIHQ, M. Louis Champagne.

Selon lui, Hydro-Québec aurait pu atteindre son objectif de maintenir les tarifs au plus bas niveau possible en réduisant les dividendes qu'elle verse annuellement au gouvernement du Québec, en revoyant certains projets, comme celui du lac Robertson, sur la Basse-Côte-Nord, ou l'aménagement d'un nouveau centre de conduite du réseau.

Une malade n'ayant au plus que quinze mois à vivre réclame le droit de se suicider

Victoria (PC) — L'avocat d'une femme condamnée par la maladie, qui réclame le droit de se suicider avec l'aide d'un médecin, a décrit en détail, hier, les horreurs de la maladie de sa cliente et la vitesse à laquelle son état se détériore.

Chris Considine a dit aux trois juges de la Cour d'appel de Colombie-Britannique que Mme Sue Rodriguez, atteinte de la maladie de Lou Gehrig, a une espérance de vie de trois à 15 mois tout au plus. Elle a de la difficulté à avaler et a besoin d'aide pour son hygiène personnelle. Elle sera sous peu incapable de respirer sans l'aide d'un appareil et devra aussi subir une gastrostomie pour qu'on puisse l'alimenter au moyen d'un tube relié à son estomac.

Ultimement, a-t-il redit devant les juges, sa maladie, également connue sous le nom de sclérose amyotrophique latérale, s'aggravera au point de l'empêcher physiquement de se suicider.

En décembre, la Cour suprême de Colombie-Britannique a refusé de reconnaître à Mme Rodriguez le droit de se suicider avec le concours d'un



Chris Considine est escorté par le député Svend Robinson à sa sortie du Palais de justice.

meilleur. Mme Rodriguez, qui est âgée de 42 ans, demande à la Cour

d'appel de renverser ce jugement.

À l'extérieur du tribunal, Mme Rodriguez, qui était en fauteuil roulant, s'est dit satisfaite de la façon dont son avocat a présenté ses arguments.

Elle souhaite que le tribunal autorise un médecin à lui installer un dispositif intraveineux rempli d'une dose fatale de médicament. Elle presserait elle-même le bouton qui déclencherait l'écoulement du liquide dans ses veines.

L'article 241 du Code criminel interdit à quiconque de conseiller le suicide ou d'aider quelqu'un à commettre le suicide. Toute personne qui enfreint cet article est passible d'une peine maximale de 14 ans de prison.

Me Considine a évoqué des causes de droit commun ou les tribunaux ont reconnu le droit d'un patient d'autoriser qu'on le débranche d'appareils le maintenant en vie, ou de cas où on n'est pas intervenu lorsque des appareils de maintien de la vie ont été débranchés dans le cadre de soins palliatifs.

Il avance que l'article 241 enfreint la Charte des droits et libertés, principalement l'article 7 de la Charte,

qui garantit le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne.

Le droit à la vie, pour sa cliente, a-t-il dit aux juges, veut dire le droit à la dignité de la vie.

Le droit à la liberté et à la sécurité de la personne, pour elle, c'est qu'elle puisse contrôler les phases terminales de sa vie.

Ce que Mme Rodriguez demande, a-t-il insisté, c'est une ordonnance de la cour lui permettant de contrôler la dernière étape de sa vie. «Pour mettre fin à ses souffrances, plutôt que de prolonger sa vie, elle aurait besoin de l'assistance d'un médecin.»

Il n'est pas question ici d'euthanasie, a-t-il dit, mais plutôt d'une patiente mourante, handicapée et lucide, qui cherche à contrôler la fin de sa vie et à mourir dignement.

Les auditeurs de la Cour d'appel pourraient durer deux jours. La cour entendra les procureurs général du Canada et de la Colombie-Britannique, des opposants à la demande de Mme Rodriguez et une coalition de personnes handicapées qui appuient la démarche de Mme Rodriguez.

SIDA Le condom toujours essentiel

SUITE DE LA PAGE 1

tamment de l'utilisation de drogues.

Le condom demeure un élément essentiel de la prévention du sida, affirme l'étude. Les femmes universitaires auraient une attitude plus ouverte face à l'utilisation du condom. Selon l'étude, les hommes considéreraient que le condom entrave la spontanéité des rapports sexuels, diminue le plaisir et «serait trop gênant à acheter». Toutefois, les hommes utiliseraient plus volontiers le condom que les femmes dans leurs relations sexuelles.

Les étudiants francophones ont plus de facilité que les anglophones à discuter de l'utilisation du condom avec leur partenaire.

En fait, les deux solitudes mont-réalisaises demeurent distinctes en matière sexuelle.

Les étudiants universitaires francophones mèneraient une vie sexuelle plus risquée en cette ère du sida que leurs collègues anglophones. Les étudiants francophones vivraient mieux leurs pulsions sexuelles, révèlent les résultats. Ils rechercheraient les expériences en plus grand nombre. «Il semblerait que la prise de risque face au sida soit modulée par des facteurs culturels associés à la langue», spécifie l'étude. Coordinateur de l'étude, M. Levy a cependant tenu à préciser que ce sont là des résultats peu significatifs. «L'échantillon anglophone est trop peu nombreux», dit-il. Toutefois, d'autres études ont déjà relevé les mêmes différences culturelles.

Les chercheurs du département

de sexologie refusent de réduire la prévention du sida à une dimension strictement médicale. Ils croient que la sexualité ne doit pas être considérée «comme une dimension isolée mais partie intégrante d'un style de vie aux facettes complexes». Aussi les chercheurs ont-ils voulu élaborer un modèle global visant une meilleure prévention du sida. «Nous avons des résultats préliminaires. Ils sont troublants. Nous devons trouver comment sensibiliser les étudiants maintenant que nous comprenons mieux ce qui les anime», dit-il.

L'étude de l'UQAM vient compléter des études précédentes. En 1991, Santé Québec révélait que la population comprenait plutôt bien l'information sur le sida mais que les comportements sécuritaires tardaient à venir.

LE DEVOIR est publié par Le Devoir Inc., société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 2050, rue de Bleury, Montréal, H3A 3M9. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division des imprimeries Champlain Inc., 612 ouest rue St-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc. située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication: Enregistrement no 0858. Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général: (514) 985-3333. Le Devoir (USPS - 003708) is published daily by Le Devoir Inc., 2050 De Bleury, 9e étage, Montréal, Québec H3A 3M9. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Le Devoir 2050 De Bleury, 9eme étage, Montréal (Québec) H3A 3M9.

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

ABONNEMENTS
 Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.
 Montréal (514) 985-3355 Extérieur (sans frais) 1-800-463-7559

SERVICE À LA CLIENTÈLE
LE DEVOIR
 2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE
 MONTRÉAL (QUÉBEC) H3A 3M9

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30